



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



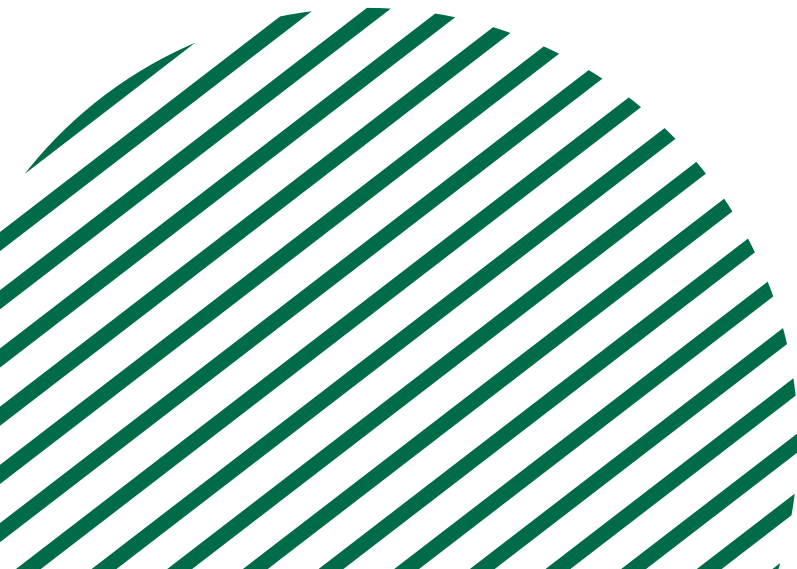
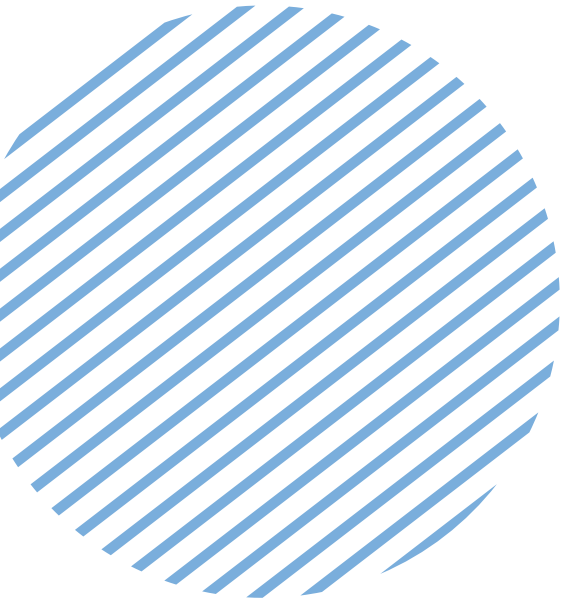
POUR UNE NATION SPORTIVE

UN AN D'ACTION

AU SERVICE DU SPORT FRANÇAIS

Bilan et perspectives

Juillet 2023





Amélie Oudéa-Castéra

Ministre des Sports
et des Jeux Olympiques
et Paralympiques

LES MOTS DE LA MINISTRE



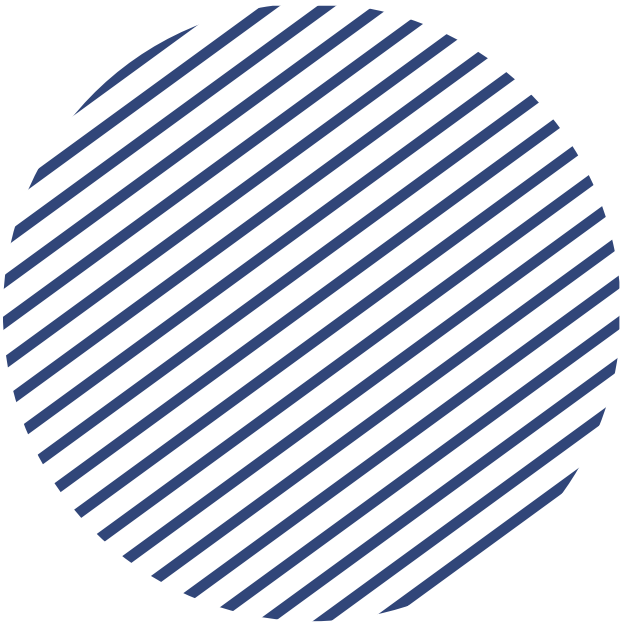
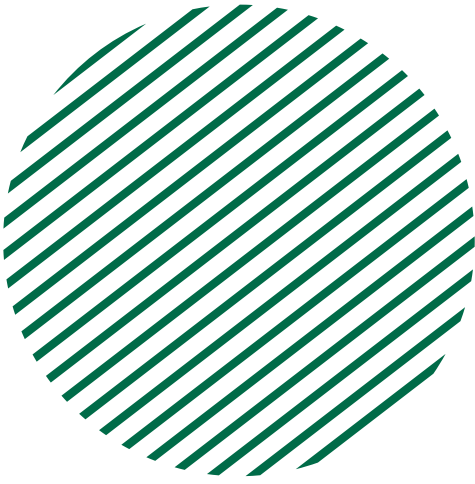
Depuis près de 14 mois, le sport français vit un moment **particulièrement intense** de sa trajectoire, qui a nécessité de la part de chacun d'entre nous une mobilisation exceptionnelle, comme elle devra l'être encore pour les 14 mois à venir.

D'abord parce qu'en l'espace d'un an, entre le 8 septembre 2023 et le 8 septembre 2024, la France va accueillir **deux des plus grands événements sportifs planétaires**, la Coupe du monde de rugby cet automne puis, l'an prochain, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Mais aussi parce que, de manière plus structurelle, le sport français a traversé un certain nombre de crises, qui disent toutes la nécessité d'accompagner des changements concrets et durables pour **renforcer nos institutions et notre modèle sportif**.

Ce contexte de défis multiples ne m'a pas fait dévier de mon cap : mobiliser toutes les énergies pour **mettre le sport au cœur de la société**, et lui permettre d'impacter positivement **l'éducation et la jeunesse, la santé et le cadre de vie, l'inclusion et l'insertion**. Et démontrer ainsi que le sport peut être l'une des plus fantastiques sources d'épanouissement, de bien-être et de cohésion sociale dans laquelle notre pays peut puiser.

Voilà pourquoi nous n'avons eu de cesse, au cours de cette année très dense, de **moderniser et d'ouvrir le sport, de le fortifier**, de manière à lui permettre de libérer tout ce formidable potentiel. D'abord, en combattant ses propres maux ou ses propres excès, notamment par une lutte sans relâche contre toutes les formes de discriminations et de violences, que celles-ci s'expriment dans nos stades, autour de nos enfants ou parfois dans notre culture de la haute-performance. Ensuite, en engageant un travail de rénovation de la gouvernance du sport français, notamment avec l'installation le 29 mars dernier du comité national pour l'éthique et la vie démocratique du sport, co-présidé par Marie-George Buffet et Stéphane Diagana, qui me remettra ses propositions à l'automne en tirant toutes les leçons des difficultés rencontrées ces derniers mois. Enfin, **en faisant en sorte que le sport prenne toute sa part dans les grandes transformations de notre temps**, à commencer par la transition écologique.

C'est ainsi, et la richesse de ce premier bilan en témoigne, que nous construisons la « **Nation sportive** » que le Président de la République appelle de ses vœux, c'est-à-dire une Nation dans laquelle le sport « *inspire, unit et peut réveiller l'espoir* », pour citer le célèbre mot de Nelson Mandela. Et c'est cette vision du sport que nous allons porter, tous ensemble, à l'occasion des **Jeux Olympiques et Paralympiques** et, tout au long de l'année 2024, à travers **la grande cause nationale** qui sera dédiée à l'activité physique et sportive.



SOMMAIRE

Introduction : une vision et une méthode renouvelées	6
Les ateliers « Impulsion Politique et Coordination Stratégique » de 2022-2023	8
Nos 15 mesures phares pour le sport français	11
1. RÉUSSIR L'ACCUEIL DE NOS GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX	12
La Coupe du monde de rugby 2023	14
Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	16
2. FAIRE LEVIER DU SPORT POUR IMPACTER POSITIVEMENT LA SOCIÉTÉ	24
Mettre davantage de sport au cœur de la vie de notre jeunesse	26
Permettre au sport d'améliorer notre bien-être, par une action sur la santé, la qualité de vie au travail et le cadre de vie	30
Faire du sport un vecteur d'inclusion et d'insertion	33
3. FORTIFIER NOTRE MODÈLE SPORTIF	36
Un sport d'excellence	38
Un sport engagé	42
Un sport robuste	43
Un sport responsable	45
Un sport influent	48
Une gouvernance renforcée	50
LA GRANDE CAUSE NATIONALE 2024	53

INTRODUCTION

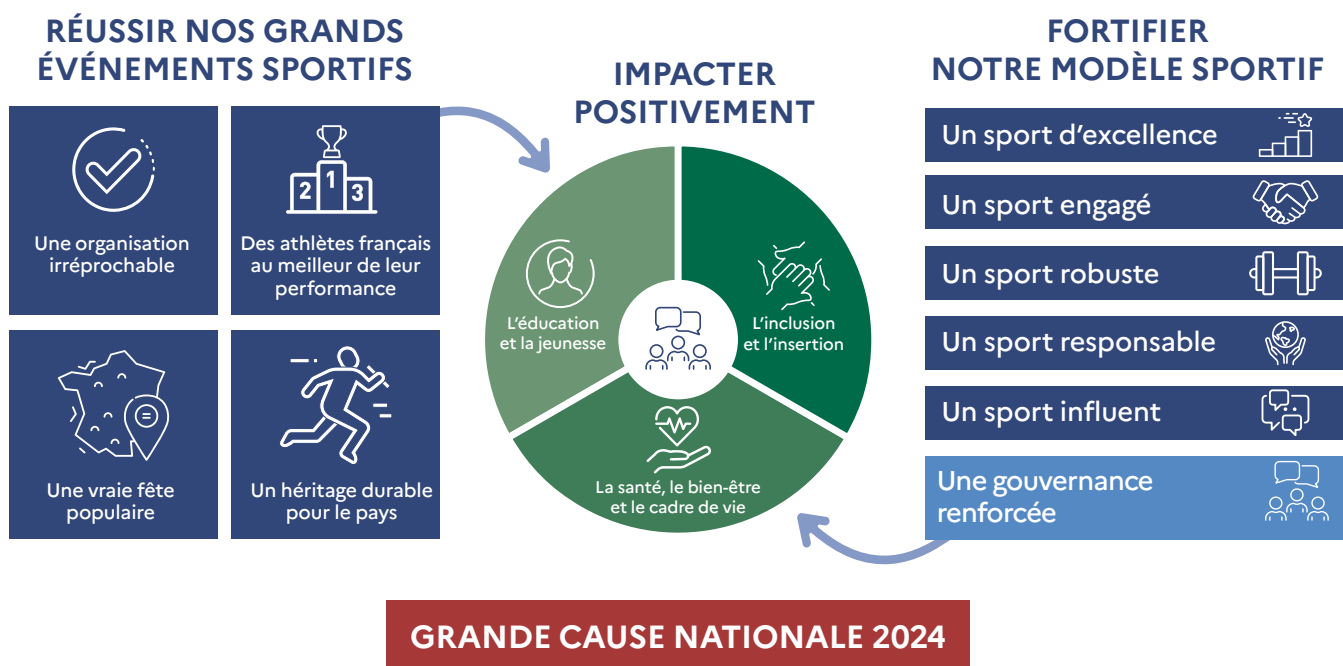
UNE VISION ET UNE MÉTHODE RÉNOVÉES

En mai 2022, le Président de la République a fait le choix de redonner une autorité et des attributions **de plein exercice** au ministère des Sports, et d'ajouter la pleine réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à ses missions. Au cours de ce quinquennat, en amplifiant l'action initiée dès 2017, la France a rendez-vous avec le sport.

Dès le 18 juillet 2022, il y a un an, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) a organisé **un séminaire à l'INSEP** avec plus d'une centaine d'acteurs clés, conjointement avec le comité national olympique et sportif français (CNOSF), pour proposer **une vision partagée pour le sport français** et clarifier les rôles et responsabilités des principales parties prenantes. Ce séminaire a permis d'établir un **cadre d'action commun** et d'accélérer, dans les territoires, la mise en place des **conférences régionales du sport**.

Ce travail collaboratif s'est traduit dans la feuille de route confiée au MSJOP par la Première ministre, structurée autour de trois axes :

1. **réussir l'accueil de nos grands événements sportifs internationaux, et notamment de la Coupe du monde de rugby et des Jeux Olympiques et Paralympiques,**
2. **faire levier du sport pour impacter positivement notre société, et tout particulièrement la jeunesse, l'inclusion et l'insertion, la santé et le bien-être,**
3. **fortifier notre modèle sportif, en le modernisant et en améliorant sa gouvernance.**





Pour décliner cette feuille de route, un cycle de 10 ateliers « **Impulsion Politique et de Coordination stratégique** » (IPCS) a été lancé par la ministre dès septembre 2022. Complémentaire des instances de gouvernance institutionnelles, ces ateliers IPCS ont permis d'aboutir à des plans d'actions thématiques concertés, capitalisant sur l'existant et éclairés par les meilleurs travaux et témoins, portant des mesures concrètes et phasées dans le temps, avec une attention portée dans ces plans au « qui fait quoi » pour leur mise en œuvre – au plan national comme dans les territoires – et en associant aussi souvent que nécessaire les autres ministères pour l'atteinte d'objectifs partagés.

Illustrant l'importance attachée à cette thématique, l'un des IPCS a été baptisé « **Grenelle** » des métiers du sport de l'emploi sportif. Et, dans une volonté d'approfondir le débat sur ce sujet sensible, deux « **Conventions** » ont été consacrées à la prévention et à la lutte contre les violences dans le sport, avec une attention particulière portée à la protection des mineurs.

LA MÉTHODE DES IPCS :

- Concertée,
- Interministérielle,
- Structurée,
- Pragmatique et concrète,
- Responsabilisante pour les acteurs nationaux et territoriaux.

10 ATELIERS IPCS, 1 GRENELLE ET 2 CONVENTIONS

organisés depuis septembre 2022

- Plus de 150 structures consultées,
- 5 feuilles de route interministérielles signées,
- Environ 100 personnes par atelier.

La feuille de route du MSJOP a déjà connu de nombreuses avancées au cours de l'année écoulée. Les parties II et III du présent document permettent :

✔ de revenir sur ces avancées,

🔄 et, dans un contexte où le travail plus que jamais se poursuit, de montrer les perspectives et prochaines étapes qui permettront à l'État d'être au rendez-vous de l'héritage des grandes échéances sportives du pays.

Les ateliers « Impulsion Politique et Coordination Stratégique » de 2022-2023

6 septembre 2022

Comité national olympique et sportif français

IPCS1



IPCS #1

SUIVI SOCIO-PROFESSIONNEL DES SHN

13 octobre 2022

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

IPCS2



IPCS #2

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SPORT

7 novembre 2022

Club de Drancy

IPCS3



IPCS #3

INSERTION PAR LE SPORT

5 décembre 2022

Conseil Économique Social et Environnemental

IPCS4



IPCS #4

BÉNÉVOLAT SPORTIF

16 janvier 2023

Maison de l'Esport

IPCS5



IPCS #5

ESPORT

9 février 2023

Auditorium Marceau Long

Convention 1



CONVENTION #1

L'ENFANT FACE AUX VIOLENCES DANS LE SPORT

6 mars 2023

Maison du handball

IPCS #6
SPORT FÉMININ

IPCS6



7 avril 2023

Cité Internationale
Universitaire de Paris

IPCS #7
**PRATIQUE SPORTIVE
ÉTUDIANTE**

IPCS7



17 mai 2023

Pulse - Paris 2024

IPCS #8
**INCLUSION DES
PERSONNES LGBT+
DANS LE SPORT**

IPCS8



23 mai 2023

Institut National des Jeunes
Aveugles

IPCS #9
**PRATIQUE SPORTIVE DES
PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP**

IPCS9



5 juin 2023

Parc floral

GRENELLE
**GRENELLE DES METIERS
DU SPORT ET DE
L'EMPLOI SPORTIF**

Grenelle



12 juin 2023

Siège d'EDF

IPCS #10
**SPORT EN MILIEU
PROFESSIONNEL**

IPCS10



3 juillet 2023

Palais de Justice de Paris

CONVENTION #2
**PREVENTION ET LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
DANS LE SPORT**

Convention 2



Nadia BOEGLIN
ADEME

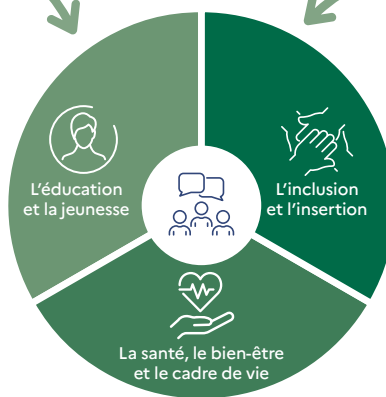
NOS 15 MESURES PHARES...

IMPACTER POSITIVEMENT LA SOCIÉTÉ

1 Généralisation des **30 minutes d'activité physique quotidienne** dans les écoles primaires, portée par les professeurs des écoles avec le concours des référents académiques et des 150 athlètes de la nouvelle « Équipe de France des 30' APQ »

2 Expérimentation des **2 heures de sport en plus par semaine pour les collégiens**, qui montera en puissance de 150 à 700 établissements à la rentrée 2023/24, en synergie avec les clubs et les collectivités territoriales

3 Déploiement du **Pass'Sport** (+20% de bénéficiaires en 2022), extension du dispositif aux étudiants boursiers et éligibilité élargie dès la saison 2023-2024 à toutes les salles de sport et associations de jeunesse & d'éducation populaire



6 Affirmation du **rôle social des clubs**, avec le lancement d'un réseau de 10 000 clubs engagés en 2024 en faveur de l'insertion par et dans le sport et la démultiplication des opérations de recrutement « du Stade vers l'emploi » (360 déjà prévues en 2023, et cible à 500 en 2024)

7 Montée en puissance des « **clubs inclusifs** » en lien avec le Comité paralympique et sportif français, avec 700 structures déjà formées à l'accueil des pratiquants en situation de handicap sur un objectif de +3 000 à l'horizon des Jeux

4 Consolidation du **modèle des maisons sport-santé** (déjà 573 déployées à date dans les territoires, au-delà de l'objectif fixé de 500) et élargissement de **l'activité physique adaptée** à de nouveaux prescripteurs et de nouveaux bénéficiaires

5 Déploiement du plan 5 000 **terrains de sport de proximité** (300M€), avec un accompagnement à la **rénovation thermique** des équipements sportifs dans le cadre du plan de relance (50M€) et désormais du Fonds vert (23M€ déjà mobilisés pour le sport)

... POUR LE SPORT FRANÇAIS

FORTIFIER NOTRE MODÈLE SPORTIF



8 Transformation en cours de **l'accompagnement académique et socio-professionnel des sportifs de haut-niveau**, pré-bac (densification des sport-études), post-bac (aménagements de scolarité) ainsi que pendant (conventions d'insertion, mécénat et emplois SHN) et après la carrière (nouvelles cellules OFIRS de l'Agence nationale du sport et partenariats entreprises)

9 Meilleure prise en compte de la **maternité** dans les règlements sportifs, ainsi que dans l'approche des fédérations et les aides personnalisées de l'ANS (logique de « pack maternité » pour nos sportives)



12 Contribution exemplaire du sport à la **transition écologique** : déploiement de la charte des 15 engagements éco-responsables, plan de sobriété énergétique (octobre 2022) et plan d'adaptation au changement climatique marqué par la production d'un premier guide de « l'été sportif et responsable » (juillet 2023)

13 Renforcement opéré de l'arsenal juridique et de la mobilisation collective pour **l'éradication de toutes les formes de violences** dans le sport : violences à caractère sexiste ou sexuel, violences d'ordre physique ou psychologique, discriminations et violences dans les stades



10 Intégration prioritaire du sport dans le service public de la VAE (valorisation des acquis de l'expérience), dès septembre 2023, pour améliorer la **reconnaissance des bénévoles** et la certification de leurs compétences



14 Contribution à l'émergence d'une nouvelle référence de Grands événements sportifs internationaux (GESI) basés sur des **exigences renforcées en matière sociale et environnementale**, dans l'attribution, l'organisation et l'héritage de ces événements



11 Fortification des modèles économiques du sport, et tout particulièrement du **sport féminin** (structuration, professionnalisation, médiatisation)



15 Rénovation de la **gouvernance du sport français** à la lumière des conclusions qui seront rendues à l'automne 2023 par le Comité national pour l'éthique et la vie démocratique

Grande Cause
Nationale 2024
ÇA VA BOUGER!

En 2024, la promotion de l'activité physique et sportive comme **grande cause nationale**



1. RÉUSSIR L'ACCUEIL DE NOS GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

LES MOTS DE LA MINISTRE



Réussir les grands événements sportifs internationaux (GESI) revêt **une importance stratégique**, compte tenu de leur impact sur la vie des athlètes, la dynamique sportive et l'image de notre pays.

Ces dernières années, **la France s'est imposée comme l'une des principales terres d'accueil des GESI**. Après des championnats du monde de ski très réussis à Courchevel-Méribel en ce début d'année 2023, auront lieu dès ce mois-ci à Paris les championnats du monde de para-athlétisme au stade Charléty, le deuxième plus grand événement parasportif après les Jeux paralympiques d'été, qui va voir s'affronter 1300 sportifs, issus de 107 nations, dans le cadre de 171 épreuves.

Puis, en l'espace d'un an, du 8 septembre 2023 au 8 septembre 2024, **la France va accueillir deux des plus importants événements sportifs planétaires**, avec la Coupe du monde de rugby qui va bientôt occuper le devant de la scène, puis, l'an prochain, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Par la suite, **ce sont plus de 40 GESI soutenus par l'État que la France s'apprête à accueillir dans les prochaines années** – aux côtés des événements emblématiques et récurrents, tel que le Tour de France et Roland-Garros – notamment les championnats du monde de cyclisme en Haute-Savoie (août 2027) ou encore les championnats du monde de canoë-kayak, qui se dérouleront sur le site olympique de Vaires-sur-Marne (septembre 2027).

La France, en accueillant ces événements majeurs, a l'opportunité d'exprimer tous ses savoir-faire mais aussi de faire émerger **une nouvelle référence en matière de GESI, basée sur des exigences inédites en matière sociale, écologique, d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'héritage sportif et sociétal légué à la Nation**.



RÉUSSIR LA COUPE DU M

La **X^{ème} Coupe du monde de rugby** (8 septembre – 28 octobre 2023) sera celle **du bicentenaire** de la naissance de ce sport et la 2^e organisée en France. C'est un événement majeur, sur le plan sportif avec les **20 meilleures équipes** et les 660 meilleurs joueurs de la planète, mais aussi organisationnel avec **51 jours de compétition, 2,6 millions de spectateurs** à travers les **9 stades** et les **10 collectivités hôtes** (dont **600 000 visiteurs étrangers attendus**), **80 000 accrédités** et **4 500 volontaires**, et médiatique (**plus de 850 millions de téléspectateurs** et 2 milliards de visionnage attendus sur les réseaux sociaux).

La compétition est organisée par le **GIP France 2023** et ses 260 collaborateurs, en étroite synergie avec la Fédération Française de Rugby et avec l'implication très forte des ministères et services de l'État compétents.

I - ORGANISATION

1. LA SÉCURITÉ

- ✔ **5 500 forces de sécurité intérieure** mobilisées en moyenne **chaque jour** sur la durée de la compétition
- ✔ **10 000 agents de sécurité privée** pendant la durée de la compétition
- ✔ L'action des **services préfectoraux et des Agences Régionales de Santé** pour anticiper les questions sécuritaires et sanitaires liées à l'événement

2. LES TRANSPORTS

- ✔ Un **plan de mobilité** conçu avec les services de l'État et les opérateurs de transport régionaux et adapté à chaque territoire pour favoriser l'expérience spectateur avant, pendant et après les matchs
- ✔ Une volonté conjointe de l'État et de France 2023 de **décarboner au maximum les mobilités** : les trajets des supporters sur le territoire se feront à 88% en train (après leur arrivée pour les visiteurs étrangers) tandis que ceux des équipes se feront à 80% en train et bus



II - RÉUSSITE SPORTIVE

1. LA DYNAMIQUE DU XV DE FRANCE

- ✔ Une **équipe qui a pris toute son envergure** dans les dernières années
- ✔ Une **préparation millimétrée**, portée par la Fédération Française de rugby, pour remporter la première Coupe du monde de notre histoire

2. UNE COUPE INTERNATIONALE DE RUGBY FAUTEUIL AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT

- ✔ Pour la première fois, la **Coupe Internationale de rugby fauteuil** se tiendra durant la Coupe du Monde (du 18 au 22 octobre), pour donner une visibilité inédite à cet événement qui met à l'honneur le parasport
- ✔ **20 matchs** opposant 8 équipes et 144 joueurs



FABIEN GALTHIÉ, SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Depuis quatre ans, le sens que nous avons donné à notre mission, il est toujours le même, c'est rassembler, partager et fédérer avec les Français. Donc ça ne change pas. C'est la dernière compétition de ce mandat, mais ce n'est pas la dernière compétition. C'est notre feuille de route. On l'a positionnée comme le temps où on va être les meilleurs, avec la volonté de devenir des maîtres et de maîtriser.

III - ENGAGEMENT DES TERRITOIRES ET FÊTE POPULAIRE

1. UN ENGOUEMENT POPULAIRE

- ✔ **1,3 million de places grand public intégralement vendues par France 2023**, 60 000 billets pour les personnes en situation de handicap
- ✔ **91% de nos concitoyens favorables** à l'accueil en France de la compétition, **74% ayant l'intention de la suivre**

2. L'ENGAGEMENT DES TERRITOIRES

- ✔ **10 villages rugby** : à proximité des stades, des lieux de rendez-vous et de célébration où vivre une expérience événementielle festive, inclusive et populaire
- ✔ Le **festival rugby** cet été, qui fait suite au « Train du rugby », avec 342 porteurs de projets déclarés et plus de 400 animations prévues dans toute la France
- ✔ Le **Tournoi National des Quartiers** promouvant le rugby comme levier pédagogique d'insertion dans des quartiers populaires, et réunissant **5 000 enfants de 8 à 13 ans dans toute la France** autour de 9 collectivités hôtes de la Coupe du Monde, avant une finale nationale à Saint-Denis.

Ce tournoi permettra aussi de **gagner des places pour assister à un match** de la compétition dans les villes-hôtes pour toutes les équipes participantes

- ✔ **8 marchés du rugby** : au sein des villages rugby ou à proximité, des lieux de promotion des terroirs et produits locaux avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



JACQUES RIVOAL, PRÉSIDENT DU GIP FRANCE 2023

On sait que le pays est derrière l'événement. À hauteur de 90 %, les Français nous disent : « On plébiscite l'organisation d'une Coupe du monde, on a envie d'y participer ». Le rugby, c'est du lien social, c'est de la fraternité, on va faire une grande fête populaire. Surtout, on veut ancrer cette fête populaire dans les territoires. Ce n'est pas un événement centralisé à Paris. Il y a neuf villes hôtes et donc on veut vraiment mettre en avant la richesse de nos terroirs, la gastronomie locale, la culture, le patrimoine régional.

IV - HÉRITAGE SOCIÉTAL ET SPORTIF

1. UNE FORTE ATTENTION AUX ENJEUX RSE

- ✔ Signature d'une **charte sociale entre le GIP France 2023** et les partenaires sociaux
- ✔ **1 M€ investis par France 2023 et 600 K€ collectés auprès des partenaires** pour développer les puits de carbone et ainsi compenser 80 à 85% des émissions liées à la compétition
- ✔ **2,6M€ dédié au Fonds de dotation « Rugby au cœur »** pour accompagner plus de 500 projets de proximité portés par la famille du rugby (clubs, comités, ligue, etc.)
- ✔ Formation de **1 400 apprentis aux métiers du sport, de la sécurité et du tourisme via Campus 2023 avec le soutien de l'AFDAS**
- ✔ Expérience artistique et éducative pour les **7 000 enfants de la Mêlée des chœurs** qui interpréteront les hymnes dans le cadre du

projet conduit avec la Maîtrise Populaire de l'Opéra Comique, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Culture

2. UN GESI DONT LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE BÉNÉFICIERA AU MONDE DU RUGBY

- ✔ Infrastructures : **5 M€ de soutien de l'Agence nationale du Sport à l'investissement dans des équipements rugbyistiques** portés par les collectivités locales et la FFR
- ✔ Emploi et formation : **9 M€ dédiés par l'Agence nationale du Sport à la pérennisation de 500 emplois d'apprentis** de Campus 2023, en complément des 9 M€ financés par la FFR



FLORIAN GRILL, PRÉSIDENT DE LA FFR

L'héritage de la Coupe du Monde 2023 ne se limitera pas à un apport financier. Nous envisageons de faire rayonner le rugby au-delà du sport, pour qu'il soit un moteur d'éducation et de citoyenneté. Nous voulons transformer la FFR en une fédération à missions, attirant des bénévoles par ses valeurs et renforçant son rôle sociétal. Les clubs de rugby jusque dans les plus petits villages où se forment des joueuses ou joueurs comme Antoine Dupont ou Gabrielle Vernier sont des lieux de rassemblement et de mixité. Avec cette Coupe du Monde, nous ambitionnons de laisser un héritage immatériel qui renforce le rôle du rugby en tant que force éducative et citoyenne.

RÉUSSIR LES JEUX



Organisant les Jeux Olympiques d'été pour la première fois depuis un siècle, et les Jeux paralympiques d'été pour la première fois de son histoire, la France a l'opportunité de vivre un grand temps national, aussi singulier qu'exceptionnel, autour de 6 grands marqueurs :

- ✓ **l'exemplarité écologique** (division par deux des émissions de carbone par rapport aux précédentes éditions),
- ✓ **l'exigence sociale** (première charte sociale de l'histoire, avec son comité de suivi),
- ✓ **la parité** (premiers Jeux Olympiques paritaires),
- ✓ **l'inclusion** (avec la volonté de changer le regard porté sur le handicap),
- ✓ **la sobriété** (notamment en matière budgétaire et avec une exigence de compacité en matière d'infrastructures)
- ✓ **l'engagement de tous les territoires**, puisque **ces Jeux seront les plus décentralisés de l'histoire avec les 73 collectivités-hôtes** (dont la Ville de Paris, la Région Île-de-France et le département de la Seine-Saint-Denis) et les 400 villes traversées par le Relais de la Flamme.

Pour donner corps à ces marqueurs et, plus largement, pour réussir les Jeux, il nous faut réunir **un quatuor d'exigences** : **l'organisation la plus irréprochable possible**, des **sportifs au meilleur de leur performance** le jour J, des événements et animations qui permettent une **grande fête populaire**, et qui laissent, in fine, un **héritage utile et durable** au pays.



Une organisation irréprochable



Des athlètes français au meilleur de leur performance



Une vraie fête populaire



Un héritage durable pour le pays

Pour ce faire, de très **nombreuses parties prenantes sont mobilisées** : le comité d'organisation Paris 2024, la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO), l'État avec tous les ministères compétents dont le rôle pivot confié au MSJOP et l'action de coordination menée par la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), les collectivités-hôtes, le mouvement sportif, notamment au travers du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et des fédérations, l'Agence Nationale du sport (ANS) mais aussi tous les partenaires des Jeux.



TONY ESTANGUET,
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION
DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
DE PARIS 2024

Cent ans après les derniers Jeux d'été en France, nous voulons que les Jeux de Paris 2024 marquent l'histoire de notre pays, avec des émotions spectaculaires, mais aussi un modèle de Jeux plus responsable et plus participatif. Notre objectif, grâce notamment aux épreuves organisées dans des sites iconiques à Paris et partout sur le territoire – jusqu'à Tahiti –, et grâce aux épreuves ouvertes à la participation de tous, c'est que chacune et chacun puisse vivre un moment à part avec Paris 2024.



MICHEL CADOT,
DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL
AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Nous sommes à un moment qui est celui d'une véritable accélération dans la livraison de ces Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'ensemble des dispositifs d'organisation sont désormais posés, et partagés avec tous les acteurs concernés. Les équilibres budgétaires sont adoptés, et la loi olympique a fixé les derniers aménagements juridiques nécessaires. Nous entrons donc dans la phase de concrétisation finale de la préparation des Jeux, pour laquelle la DIJOP est pleinement mobilisée aux côtés de nos partenaires !

Nota bene : les éléments mentionnés dans cette section visent à donner de la lisibilité sur les principales avancées dans la préparation collective des Jeux, avec une attention plus spécifique à ce qui mobilise le plus le Gouvernement et notamment le MSJOP.

I - DÉLIVRER L'ORGANISATION LA PLUS IRRÉPROCHABLE POSSIBLE

1. LA SÉCURITÉ

30 000 policiers et gendarmes qui seront mobilisés chaque jour en moyenne

✔ Mobilisation exceptionnelle des forces de sécurité intérieure à l'été 2024 et pour les relais de la flamme, sous l'égide du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

✔ Adoption de dispositifs complémentaires de sécurisation dans la loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (vidéo-protection intelligente, extension du criblage, compétences du préfet de police étendues, etc.)

17 000 agents de sécurité privée qui seront déployés quotidiennement, et 22 000 au pic

✔ Plan d'action interministériel (création d'un certificat de qualification professionnelle, assouplissement des modalités de formation, financement par l'État du maintien et de l'actualisation des compétences, etc.) et territorialisé

✔ Mobilisation en cours de l'ensemble des viviers, avec **60 000 demandeurs d'emploi contactés** à date par la préfecture de la région Île-de-France et une campagne de communication spécifique lancée auprès des étudiants par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

✔ Déjà plus de **5 000 recrutements** et près de 5 000 entrées en formation depuis septembre 2022

Une sécurisation de la cérémonie d'ouverture qui fera appel à toutes les expertises nécessaires

✔ Protocole entre l'État, la Ville de Paris et Paris 2024 sur les principes directeurs de répartition des responsabilités pour la sécurité de la cérémonie d'ouverture, signé le 23 mai 2022

✔ Déploiement programmé de **45 000 forces de sécurité intérieure** le jour de la cérémonie

✔ Mise en place en cours d'un système sécurisé de billetterie gratuite sur les quais hauts par l'État



GÉRALD DARMANIN,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Nous prenons très au sérieux la sécurité de ce gigantesque événement et nous avons pleinement conscience de nos responsabilités. Pour réussir les Jeux, il faut au moins deux choses : gagner des médailles et garantir la sécurité. La France ne ratera pas ce grand événement et nous souhaitons que l'intégralité des acteurs prenne bien conscience de l'extrême sérieux avec lequel on doit travailler à la sécurisation des Jeux et de la cérémonie d'ouverture en particulier.

2. LES TRANSPORTS

800 000 personnes à acheminer chaque jour vers les sites de compétition, dont 200 000 accrédités

✔ Finalisation des plans de transport par Île-de-France Mobilités et mise en place d'une cellule de « Travel Demand Management » pilotée par le ministère chargé des transports pour une gestion dynamique des flux

✔ Déploiement de moyens supplémentaires pour la Police aux Frontières pour fluidifier l'arrivée sur le territoire

✔ Un réseau cyclable olympique avec **327km déjà réalisés** et l'accompagnement financier de l'État tant sur les pistes que sur les stationnements temporaires

✔ Stabilisation d'un linéaire de **185km de voies olympiques** réservées notamment pour les accrédités, les transports en commun et les véhicules de secours



CLÉMENT BEAUNE,
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU
MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES,
CHARGÉ DES TRANSPORTS

Sur les transports, nous avançons et nous serons prêts : renforcement des infrastructures, mise au point avec IDFM des plans de transport, prise en compte des enjeux d'accessibilité, gestion des flux et promotion des mobilités durables. Sur ce dernier plan, nous pourrions rallier à vélo tous les sites franciliens, à l'exception de Villepinte. Nous aurons pour les Jeux Olympiques et Paralympiques un réseau d'itinéraires sécurisés de 415 km permettant de rallier à vélo tous les sites franciliens, à l'exception de Villepinte. Nous organisons aussi, avec Paris 2024, du stationnement-vélo provisoire autour des sites. Avec des itinéraires protégés et un stationnement possible à l'arrivée sur chaque site, nous pouvons dire que les Jeux de Paris seront les premiers jeux cyclables de l'histoire. C'est une avancée qui va contribuer à ancrer la pratique du vélo, y compris pour la tenue de grands événements.



DAVID LAPPARTIENT,
PRÉSIDENT DU CNOSF

Notre symbiose fera que les sujets sports seront portés avec d'autant plus de voix. Il est de bon ton de critiquer les Jeux, mais ce sera fabuleux. Je suis convaincu que nos athlètes vont nous transporter, vont nous rendre fiers d'être Français. Quoi d'autre que le sport peut apporter de tels moments ?

I - DÉLIVRER L'ORGANISATION LA PLUS IRRÉPROCHABLE POSSIBLE

3. L'EXIGENCE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Objectifs de 1000 taxis accessibles

- ✔ Dispositif dans la loi relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques pour délivrer de **nouvelles licences aux taxis accessibles**
- ✔ **250 taxis déjà accessibles et 700 en précommande**

Travaux sur les infrastructures

- ✔ Extension au nord et au sud de la ligne 14 qui sera pleinement accessible et un axe majeur de la desserte des Jeux
- ✔ Mise en service d'Éole pour prolonger à l'ouest le RER E accessible
- ✔ Aménagement d'accessibilité sur près de 60 gares partout en France

Travail sur l'accessibilité des parcours de bout en bout

- ✔ Une attention particulière portée à tous les handicaps par les opérateurs de transport : **plans accessibilité déployés par les groupes SNCF et RATP** (sonorisation, moyens supplémentaires, formation des personnels, mise en accessibilité des gares et des lignes, etc.) et déploiement par IDFM de **200 navettes** dédiées aux personnes à mobilité réduite pour relier les grandes gares directement aux sites
- ✔ **Déploiement du plan d'action accessibilité universelle avec le ministère chargé des personnes handicapées et le COJOP**, concerté avec les **représentants des associations** investies sur le champ du handicap et mis en œuvre avec le concours d'un **groupe d'experts d'usage**
- ✔ **Travaux d'accessibilité** menés localement par les collectivités en lien avec les préfets et tests des cheminements notamment entre les gares et les sites de compétition
- ✔ Restauration : **priorisation du fonds accessibilité** pour les établissements recevant du public (ERP) de catégorie 5 à destination des établissements situés dans les collectivités-hôtes au premier semestre 2024
- ✔ Hébergement : **travail d'audit mené** par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris et sensibilisation des acteurs au référencement sur la **plateforme « Accès Libre »**



4. LES CONDITIONS D'ACCUEIL (TOURISME, HÉBERGEMENT, RESTAURATION)

16 millions de visiteurs attendus à l'été 2024

- ✔ Préparation d'une **charte de qualité parcours voyageurs** sous l'égide de la ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pour les opérateurs de transports comprenant des indicateurs de suivi (« règles d'or »)
- ✔ **Contrat de filière Hotels-Cafés-Restaurants (HCR)** avec les acteurs pour renforcer la qualité de service
- ✔ **Charte d'engagement en cours sur la régulation des prix** par les plateformes de location meublée

5. LA MAÎTRISE DES BUDGETS, CONDITION CLÉ DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES JEUX

« Les Jeux financent les Jeux » : 96% de financements privés dans le budget du comité d'organisation

- ✔ **Révision de la trajectoire pluriannuelle** de Paris 2024 en décembre 2022 avec une hausse du budget contenue à 5% hors inflation et des modalités de suivi renforcées par l'État
- ✔ **Contribution publique à la révision fléchée sur les Jeux Paralympiques** pour maintenir une ambition inédite

6. UNE MOBILISATION TRÈS FORTE AUSSI DES AUTRES SECTEURS MINISTÉRIELS

Quelques exemples :

- ✔ **Justice** : anticipation des **plans 0 délinquance**, renforcement des effectifs des tribunaux de Paris et de Bobigny, préparation d'une circulaire de politique pénale sur les JOP à l'automne 2023
- ✔ **Santé** : pilotage de l'installation de la **polyclinique au village des athlètes** en lien avec l'APHP et de la **gestion des risques sanitaires**
- ✔ **Diplomatie** : préparation à l'**accueil des dignitaires internationaux**, validation de la prise en charge des visas et mise en œuvre d'un **consulat olympique à Nantes** en janvier 2024
- ✔ **Culture** : finalisation avec le MIOM et le MSJOP du calendrier des événements de l'été 2024 et organisation de l'olympiade culturelle
- ✔ **Fonction publique** : coordination du dialogue social et anticipation des plans ministériels de maintien de l'activité pour l'été 2024
- ✔ **Travail** : contrôle de la sécurité sur les chantiers et qualité des conditions de travail
- ✔ **Logement** : recensement et mobilisation des capacités d'hébergement en Île-de-France, notamment pour les forces et agents de sécurité
- ✔ **Écologie** : contribution à la mise en œuvre de l'ambition d'un **parcours 0 plastique à usage unique** pour les spectateurs

II - DES SPORTIFS AU MEILLEUR DE LEUR PERFORMANCE

860 athlètes tricolores attendus : 570 olympiques et 290 paralympiques

1. UNE APPROCHE RÉNOVÉE DE LA HAUTE PERFORMANCE

L'objectif d'être dans le « Top 5 » des nations les plus médaillées

- ✓ Un **programme « Ambition Bleue »** piloté par l'Agence nationale du sport pour structurer la haute-performance avec des moyens renforcés
- ✓ Un **COPIL « Gagner en France »** rassemblant toutes les parties prenantes pour optimiser les chances de nos athlètes de performer à domicile : 24M€ dédiés, installation d'une maison de la performance sur le Village, mise à disposition des équipes de répliques des équipements utilisés pour les Jeux, services aux athlètes, etc.
- ✓ Un **« Plan Coach »** pour reconnaître pleinement l'impact des entraîneurs et de l'encadrement
- ✓ Des **rencontres régulières** avec les DTN, les directeurs de la haute-performance et les entraîneurs
- ✓ Un **Sport Data Hub** pour mettre la data au service de la performance



CLAUDE ONESTA,
MANAGER GÉNÉRAL DE LA HAUTE
PERFORMANCE DE L'AGENCE NATIONALE
DU SPORT

Depuis la création de l'Agence nationale du Sport, nous avons mobilisé plus de moyens, façonné de meilleurs outils, mis en place des nouveaux dispositifs et contribué à la prise de décisions courageuses pour avancer. Là où certains voient des problèmes nous préférons chercher les opportunités et induire les solutions. Nous assumons une double temporalité pour nos missions et notre action : une mission sur le temps court pour faire rayonner nos athlètes, nos coaches et nos fédérations à Paris 2024, et une autre sur le temps long pour installer un modèle sportif ambitieux et performant pour notre pays.

Les résultats des athlètes français progressent et l'esprit de conquête grandit. Dans les deux ans qui précèdent chaque JOP, nos athlètes réalisent toujours de très bonnes performances de niveau mondial, et cela est également le cas cette année. Convertir ces bons résultats en un maximum de médailles olympiques et paralympiques au coeur du projet de l'Agence « Conquérir Paris » que nous portons collectivement, haut et fort !

2. UNE ÉQUIPE DE FRANCE UNIFIÉE

- ✓ Des **temps forts communs** de mobilisation comme les « week-ends bleus »
- ✓ Une **application mobile dédiée** pour les athlètes, lancée le 12 juin 2023 pour animer la communauté
- ✓ Des **billets athlètes pour les Jeux** : financement de 4 billets par session et par athlète dans le cadre de « Gagner en France »

3. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES ATHLÈTES

- ✓ **Sécurisation de niveaux de revenus** suffisants pour les athlètes : pas un sportif de la cellule haute-performance en dessous des 40K€ de revenu annuel et aucun athlète tricolore aux Jeux en dessous du seuil de pauvreté
 - ✓ Soutien financier de l'ANS via les contrats de performance pour une meilleure prise en compte par les fédérations de la santé mentale et des équilibres des sportifs dans la préparation aux Jeux et mise en place de services par les Maisons régionales de la performance
 - ✓ **Mise aux couleurs des Jeux** de tous les établissements du Réseau Grand Insep, soutien à la création du Club de supporters et financement d'un espace parentalité au Club France
 - ✓ **Accompagnement socio-professionnel des athlètes**, notamment pour ceux qui se retireront après les Jeux, avec un appui inédit du MSJOP, la mobilisation de l'ANS et le concours des entreprises et des services publics employeurs
- ### 4. LES ENTREPRISES PARTENAIRES AU RENDEZ-VOUS
- ✓ **11 entreprises partenaires des Jeux** mobilisées dans le cadre du dispositif **Pacte de performance** pour accompagner des sportifs olympiques et paralympiques
 - ✓ **Team athlètes** mises en place dans les **28 entreprises partenaires** des Jeux et **plus de 600 athlètes déjà soutenus**



III - UN ENGAGEMENT INÉDIT DES TERRITOIRES AU SERVICE D'UNE GRANDE FÊTE POPULAIRE

1. L'ORGANISATION DE TEMPS FORTS DE MOBILISATION NATIONALE SUR LA ROUTE DES JEUX

La **Journée olympique du 23 juin** et la **Journée paralympique du 8 octobre**

- ✔ Plus de 1 000 évènements recensés le 23 juin 2023, embarquant plus de **150 000 élèves**
- ✔ La **Semaine olympique et paralympique (SOP) à l'école** avec 8 000 établissements et **1M d'élèves** impliqués dans la SOP 2023 sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale
- ✔ Une **rentrée 2023/2024 placée sous le signe de l'olympisme et du paralympisme** dans les établissements scolaires
- ✔ Une **Olympiade culturelle** en cours de déploiement avec déjà plus de 1 600 projets labellisés, 9 M€ investis par l'État, 70 établissements nationaux du ministère de la culture engagés et les prochaines **Journées Européennes du Patrimoine 2023** dédiées au sport
- ✔ La mobilisation des crédits de la **politique de la ville** pour permettre au plus grand nombre de jeunes de vivre **des étés 2023 et 2024 marqués par le sport**

2. LA MISE À DISPOSITION D'OUTILS POUR ENGAGER LES TERRITOIRES

Déploiement du label « **Terre de Jeux 2024** » avec plus de 4 200 entités labellisées dont 3 800 collectivités où vivent plus de 70% des Français, grâce à la mobilisation des élus locaux

- ✔ Une communication réalisée par la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales **vers tous les maires** de France pour mieux leur faire connaître les outils et opportunités d'engagement des populations locales
- ✔ Montée en puissance du label « **Génération 2024** » avec 25% des collèges labellisés en 2023
- ✔ **1 029 Centres de préparation aux Jeux labellisés** et mise en place d'un accompagnement renforcé de la DIGES (1 ETP dédié) pour les valoriser auprès des délégations étrangères puis en héritage
- ✔ **22 plans locaux d'animation territoriale** soutenus par le MSJOP et coordonnés par les préfets de région, avec **4M€ délégués par le ministère** en 2023 pour soutenir des animations dans ce cadre



3. DES ZONES ET PARCOURS DE CÉLÉBRATION POUR VIVRE LA MAGIE DES JEUX

400 villes, 64 territoires dont 5 en outre-mer traversés par le Relais de la Flamme olympique

- ✔ **Appui financier de l'État du surcoût du relais en Outre-mer**
- ✔ Programme en cours de **désignation de 110 relayeurs État**
- ✔ Mise en avant de la dimension européenne et des marqueurs de notre démocratie nationale

Annnonce du **Relais de la Flamme paralympique** à la rentrée 2023

3 zones de célébrations uniques et « Clubs 2024 »

- ✔ **Accompagnement des préfets** dans l'établissement des dispositifs de sécurité et soutien de l'État à des projets phares en Ile de France
- ✔ Déjà **64 projets déposés et 239 manifestations d'intérêt** pour la mise en place de Clubs 2024
- ✔ 3 zones de célébration uniques en Ile-de-France : **Club France de la Villette, Champions Parc au Trocadéro et Parc Georges Valbon en Seine-Saint-Denis**

4. DES OPPORTUNITÉS DE VIVRE LES JEUX AU PLUS PRÈS

73 collectivités hôtes

- ✔ **Billetterie populaire de l'État « Tous aux Jeux »** avec **400 000 places offertes** aux **4 publics prioritaires** : la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap (et leurs aidants) et les agents publics de catégorie B et C mobilisés pour la réussite des Jeux
- ✔ Plusieurs **dizaines de milliers de billets commandés par les collectivités-hôtes** pour leurs publics prioritaires et ouverture en septembre 2023 d'un **programme complémentaire pour les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024**
- ✔ Déploiement et pilotage par le ministère de l'Intérieur d'une **billetterie de plusieurs centaines de milliers de places pour la cérémonie d'ouverture olympique**
- ✔ **De nombreuses épreuves en accès-libre** : cyclisme sur route, natation-marathon, triathlon, marathon, voile

45 000 volontaires dont 3 000 en situation de handicap

- ✔ Appui de l'État au « **sourcing** » des candidats en situation de handicap
- ✔ Valorisation des compétences des volontaires en lien avec le service public de la VAE

IV - UN HÉRITAGE UTILE ET DURABLE

1. LÉGUER UN HÉRITAGE MATÉRIEL DURABLE ET RESPONSABLE

« Recoudre » le territoire de Seine-Saint-Denis : 80% des investissements publics concentrés sur le territoire

- ✓ 5 franchissements urbains dont l'emblématique Franchissement urbain Pleyel à Saint-Denis
- ✓ Des constructions et rénovations pour les habitants avec 4 000 futurs logements accessibles dont 40% de logements sociaux
- ✓ La construction et rénovation d'équipements structurants (exemple : Centre Aquatique Olympique) et de proximité (20 bassins de natation, rénovation des CPJ)



NICOLAS FERRAND,
PRÉSIDENT DE LA SOLIDEO

Dans le cadre des Jeux de Paris, nous sommes partis d'abord des besoins du territoire, du projet politique porté par les élus pour choisir l'endroit où l'on mettrait le village olympique, le village des journalistes, les cinq ponts que nous construisons en Seine-Saint-Denis. Et tout est pensé pour l'héritage. Après la fin des Jeux, à partir de septembre 2024, on revient pour les derniers travaux et à l'été 2025 tout ce qu'on construit participera de la dynamique des départements concernés.

La Seine et la Marne baignables après les Jeux

- ✓ 600M€ investis par l'État aux côtés des collectivités
- ✓ Tests sanitaires satisfaisants en mai et juin 2023 pour les épreuves à venir dans la Seine

Des mobilités plus « responsables »

- ✓ Conservation de sections de l'A1 et de l'A13 comme voies réservées en héritage pour les mobilités collectives (transports en commun, covoiturage, etc.) et les véhicules d'urgence



STÉPHANE TROUSSEL,
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Au-delà de la fierté d'accueillir le monde entier pendant les 30 jours de compétition, la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis se mesurera par l'héritage qu'ils laisseront dans les 30 ans à venir. C'est là tout le sens de la mobilisation du Département de la Seine-Saint-Denis, aux côtés de nos partenaires publics et privés, dès la phase de candidature. Cette mobilisation repose sur la conviction que, d'une part, notre territoire est un atout pour les Jeux grâce à son dynamisme et sa capacité à innover. D'autre part, les Jeux laisseront de nombreux équipements et aménagements qui offriront à toutes et tous une meilleure qualité de vie.

- ✓ Un réseau de 415km de pistes cyclables réalisées
- ✓ Une offre augmentée de « 1 000 taxis accessibles » pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ La mise en accessibilité d'une dizaine de gares stratégiques en Île-de-France et les nouvelles extensions L14 et Éole pleinement accessibles
- ✓ Une approche d'accessibilité universelle pour tous les handicaps

3. ASSURER UN HÉRITAGE IMMATÉRIEL FORT POUR LE SPORT ET LES GESI

- ✓ La « Nation sportive » : faire valoir et promouvoir le sport comme outil d'épanouissement de la jeunesse, de santé et de bien-être, d'inclusion et d'insertion sociale tout en fortifiant le modèle sportif français (cf. parties II et III du présent document)
- ✓ La détermination de faire émerger une nouvelle référence dans l'historique des Jeux, avec plus de sobriété environnementale et budgétaire et une exigence sociale, d'inclusion et de parité au cœur de l'événement
- ✓ La volonté de faire évoluer le regard sur le handicap dans notre société, notamment dans le sport (avec une visibilité des parasports accrue et un accès simplifié à la pratique grâce au déploiement de 3 000 nouveaux clubs inclusifs formés) et au delà du sport



MARIE BARSACQ,
DIRECTRICE IMPACT ET HÉRITAGE
DE PARIS 2024

L'impulsion donnée aux 30 minutes d'activité physique quotidienne commence à l'école, mais elle doit irriguer toute la société, et tous les moments de la vie quotidienne : nous devons être une nation plus active, pour être une nation en meilleure santé ! Nous voulons partager cette conviction que bouger au quotidien est un plaisir, et que c'est possible à mettre en place partout : dans l'entreprise, dans l'espace public...





QUELQUES DATES CLÉS...

23 juin 2023
Révélation
du parcours
de la flamme

Septembre 2023
Rentrée sous le signe
de l'Olympisme et du
Paralypisme

16/17 septembre 2023
Journées européennes
du patrimoine
sur le thème du sport



Janvier 2024
Lancement de
Grande Cause
Nationale

Mi-mars 2024
J-100 avant les Jeux



9 mai-26 juillet 2024
Relais de la flamme
olympique



26 juillet 2023
J-1 an avant les Jeux



Rentrée 2023
Annonce du relais
de la flamme
paralympique



8 octobre 2023
Journée
Paralympique



25-30 mars 2024
Semaine Olympique
et Paralympique

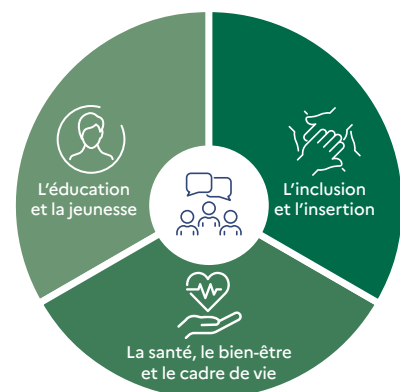


**Début des Jeux
Olympiques (26 juillet)
et Paralympiques
(8 septembre)**





2. FAIRE LEVIER DU SPORT POUR IMPACTER POSITIVEMENT LA SOCIÉTÉ

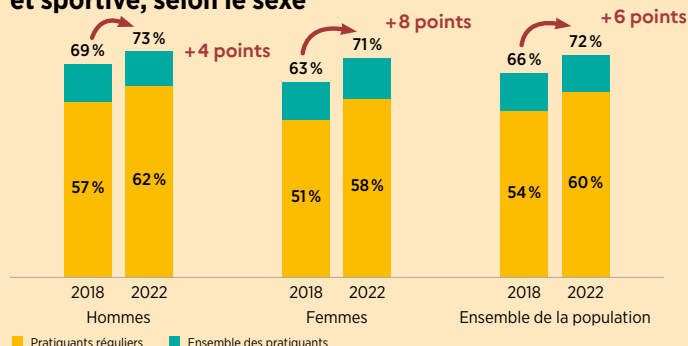


LA PRATIQUE DU SPORT SE DÉVELOPPE CHEZ NOS CONCITOYENS

En mars 2023, la dernière enquête de l'INJEP a souligné que notre pays comptait **72% de pratiquants, y compris 60% de pratiquants réguliers**, soit une **augmentation dans les deux cas de 6 points depuis 2018**. Ce qui signifie que nous sommes au rendez-vous de l'objectif fixé par le Président de la République lors du précédent quinquennat de + 3 millions de pratiquants. Ce qui est particulièrement satisfaisant dans cette dynamique, c'est qu'elle se constate dans l'ensemble des classes d'âge, avec des progressions qui atteignent même **+8 points à partir de 40 ans**, et qu'elle est également très forte pour le public féminin (**+8 points**). S'agissant des personnes en situation de handicap, l'INJEP avait en 2022 établi que la hausse de la pratique était de 4 points depuis 2018.

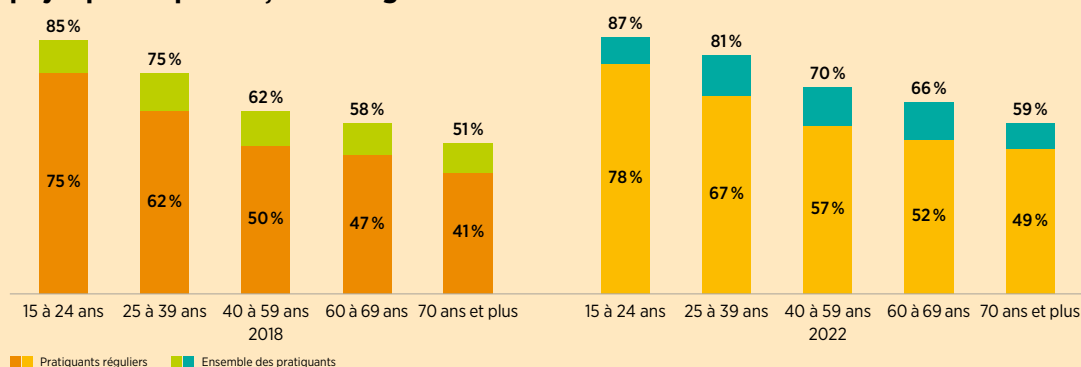
PROGRESSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Proportion de personnes ayant pratiqué au moins une fois dans l'année une activité physique et sportive, selon le sexe



Source : INJEP, ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives, 2018, 2022.

Proportion de personnes ayant pratiqué au moins une fois dans l'année une activité physique et sportive, selon l'âge



Source : INJEP, ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives, 2018, 2022.

LES MOTS DE LA MINISTRE



*Si ces progressions sont encourageantes, **il nous faut aller plus loin**, et mettre le sport davantage au cœur de la société pour lui permettre d'exercer l'ensemble de ses bienfaits. En le mettant d'abord davantage au cœur de la vie de notre **jeunesse**, en lui permettant d'améliorer notre **bien-être** par son action sur notre **santé**, notre **cadre de vie** et notre **qualité de vie au travail**, mais aussi en lui donnant la capacité de s'affirmer plus que jamais comme un facteur de **cohésion sociale**, à la fois en termes d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'**insertion** des publics éloignés de l'emploi.*



I - METTRE DAVANTAGE DE SPORT AU CŒUR DE LA VIE DE NOTRE JEUNESSE



L'inactivité physique et la sédentarité, notamment chez les jeunes, particulièrement exposés à l'addiction aux écrans, est une bombe à retardement sanitaire.

*Le risque de bascule est réel, alors que nos enfants ont perdu **25% de leurs capacités cardio-vasculaires en 40 ans** et qu'un sur deux aujourd'hui fait moins de **20 mn d'activité physique et sportive par jour**.*

*Remédier à cette situation est d'autant plus indispensable que le développement de l'activité physique et sportive est **décisif pour nos enfants et adolescents** en matière de structuration osseuse, cérébrale et musculaire mais aussi de concentration, de confiance en soi et de sociabilisation.*

Développer le sport à l'école et en lien avec l'EPS et les établissements scolaires est en ce sens la « mère des batailles », d'autant que les habitudes prises dès le plus jeune âge ne se perdent pas et que les études les plus récentes, comme celle du Professeur Carré, montrent que les courbes peuvent vite s'inverser.

*L'activité physique et sportive doit avoir la place qu'elle mérite dans le quotidien de notre jeunesse, de la cour d'école jusqu'aux bancs de l'Université **pour des étudiants** qui, après le COVID, en ont parfois besoin pour bien retrouver leurs équilibres physiques, sociaux et psychologiques, et avec également **une attention toute particulière à porter aux adolescentes et aux jeunes en situation de handicap**. Le tout en renforçant les synergies entre l'EPS, les clubs et les associations sportives.*



1 RENFORCER LA PLACE DU SPORT À L'ÉCOLE POUR TOUS LES ENFANTS : GARÇONS, FILLES ET ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

- ✓ Généralisation des **30 minutes d'Activité physique quotidienne (30' APQ)** dans les écoles primaires, animée par les référents « 30APQ » dans les réseaux académiques
- ✓ Création en 2023 de « **l'Équipe de France des 30 mn** » (153 athlètes) pour mieux ancrer le dispositif et aider les professeurs des écoles
- ✓ 1M€ mobilisé par le MSJOP pour le déploiement de **200 cours d'écoles actives** dès la rentrée 2023
- ✓ Renforcement des **passerelles entre les écoles et les clubs** avec le label « **Génération 2024** »
- ✓ Poursuite du déploiement du programme **Savoir Rouler à vélo** avec **120 000 bénéficiaires sur l'année 2022** et 200 000 depuis le démarrage du programme



- ✓ Poursuite du déploiement du **plan Savoir Nager** avec en 2022 **68 000 enfants de 4 à 6 ans** bénéficiaires du programme « Aisance Aquatique » et **70 000 enfants de 6 à 12 ans** bénéficiaires du programme « J'apprends à nager »



PAP NDIAYE, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Alors que la sédentarité touche de plus en plus nos élèves et ce dès le plus jeune âge, les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école primaire sont un levier décisif pour promouvoir les facteurs de bonne santé tout au long de la vie. À quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'école a plus que jamais un rôle à jouer dans la construction de la nation sportive que le Président de la République et la Première ministre appellent de leurs vœux.

- ✎ Mise en place des **30'APQ dans les établissements médicaux-sociaux (ESMS) pour la rentrée 2024** avec **10M€ délégués aux ARS** (lancement de l'appel à projets visant à financer l'intervention de clubs et d'éducateurs, et la location ou l'achat de petit matériel en 2023)
- ✎ Grâce au MSJOP, à l'ANS et au COJOP, dotation de toutes les écoles élémentaires de **40 000 kits de petits matériels sportifs** d'ici la fin de l'année 2023



2 « INVERSER LES COURBES » DE CONDITION PHYSIQUE POUR NOS ADOLESCENT(E)S

- ✔ **Expérimentation** en 2022/2023 des **2 heures de sport en plus pour les collégiens**, impulsée et financée par le MSJOP dans **170 collèges au bénéfice de 80 000 collégiens** et qui s'appuie sur les éducateurs sportifs dans les clubs
- ✔ Extension de l'expérimentation dès la rentrée 2023 à **700 collèges pour 350 000 collégiens**, avec l'objectif d'en faire bénéficier **35 000 particulièrement éloignés de la pratique**, le rapprochement opérationnel avec les départements et l'implication des fédérations
- ✔ Montée en puissance du **Pass'Sport en 2022 : + 20 % du nombre de bénéficiaires** (1,22 million de jeunes de 6 à 30 ans dans 58 000 associations sportives, soit +8% par rapport à 2021)
- ✔ Pour la saison 2023-2024, généralisation de l'**ouverture du Pass'Sport aux structures de loisirs sportifs marchands** et aux associations de jeunesse et d'éducation populaire partout sur le territoire
- ✔ Mise en place par l'**Union nationale du sport scolaire (UNSS)** d'actions ciblées pour les **adolescentes** afin de lutter contre le décrochage de la pratique dans le cadre d'une approche ludo-sportive
- ✔ Réflexion lancée sur le déploiement de tests harmonisés de conditions physiques pour tous les élèves de 6^{ème}



FRANÇOIS CARRÉ,
CARDIOLOGUE ET MÉDECIN DU SPORT AU SEIN DU CHRU PONTCHAILLOU, À RENNES, MEMBRE DU COLLECTIF « POUR UNE FRANCE EN FORME »

Nous devons tous prendre conscience que nous sommes aujourd'hui face à un tsunami sociétal d'inactivité physique et de sédentarité, qui représente un véritable enjeu de santé publique y compris pour la jeunesse. En effet la capacité physique – qui représente le capital santé d'un sujet – des enfants et adolescents baisse régulièrement. Les jeunes sont de plus en plus touchés par des maladies qui étaient auparavant une exclusivité de l'adulte. Le collectif « Pour une France en forme » a décidé de s'emparer du sujet. Il a réalisé, entre septembre et novembre dernier, une étude inédite intitulée « Inverser les courbes » chez plus de 7 000 collégiens de 10 à 12 ans. Ses premiers résultats ont confirmé leur très faible niveau de capacité physique. Mais surtout, ils montrent qu'il est possible d'inverser rapidement cette courbe en incluant une activité physique individualisée de courte durée dans les cours d'éducation physique habituels. Profitons de la prochaine tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques, dans l'hexagone, pour faire passer ce message au plus grand nombre et pour agir vite et efficacement pour la santé de nos enfants.





3 DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE ÉTUDIANTE

- ✔ Signature d'une **feuille de route partenariale** pour le développement de la pratique sportive étudiante avec le MESR, France Universités, la Conférence des grandes écoles et la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
- ✔ **Développement de l'offre et diversification des pratiques**, avec notamment la création dès septembre 2023 des premiers « **Villages sport** » qui permettront de faire connaître l'offre sportive disponible sur les campus et hors-les-murs
- ✔ **Valorisation de la pratique (octroi de crédits ECTS, unités d'enseignements optionnelles, etc.) et aménagement du temps universitaire**, avec notamment l'organisation d'une **grande compétition inter-étudiants** au printemps 2024 en partenariat avec la Fédération Française de sport universitaire (FFSU) et parrainé par Noam Mouelle, réunissant autour d'une dizaine de sports plus de **1 300 étudiants et une trentaine d'établissements**
- ✔ Amélioration des moyens financiers, de la gouvernance et de l'évaluation, avec notamment un appel à une **plus grande mobilisation de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)** en faveur des activités physiques et sportives et nomination de plus en plus systématique des **référents sports dans les Universités et grandes écoles**
- ✔ Montée en puissance du **Pass'Sport à destination des étudiants boursiers** pour leur permettre un accès facilité à la pratique en clubs ou dans le secteur des loisirs sportifs marchands
- ✔ Recours à des emplois étudiants **STAPS** pour soutenir le renforcement de la pratique, sa diversification et l'accompagnement des étudiants y compris en situation de handicap
- ✔ Développement des partenariats avec les fédérations sportives, les clubs et les structures privées pour développer des offres attractives à destination des étudiants
- ✔ Audit partenarial des **infrastructures** universitaires existantes et déploiement du « design actif » au cœur des campus

PASS SPORT



NOAM MOUELLE,
PARRAIN DE LA GRANDE COMPÉTITION
INTER-ÉTUDIANTE

Je suis très heureux de parrainer cet événement sportif étudiant en amont des JOP 2024. J'ai hâte de voir le projet se développer, et espère pouvoir contribuer à son bon déroulement !



SYLVIE RETAILLEAU,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE

Les établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche sont pleinement engagés dans la dynamique des Jeux de Paris 2024 ! Avec Amélie Oudéa-Castéra, nous voulions transformer l'essai et créer les conditions, avec nos établissements, d'un renforcement de la pratique sportive de nos étudiants, pour leur santé et leur bien-être. Nous levons les freins financiers en mobilisant le Pass'Sport pour les boursiers et en promouvant une offre accessible pour tous, au cœur ou à proximité des campus. Mais nous allons au-delà en valorisant aussi la pratique de étudiants au cœur des cursus et en prêtant une attention inédite à la question des équipements.

II - PERMETTRE AU SPORT D'AMÉLIORER NOTRE BIEN-ÊTRE, PAR UNE ACTION SUR LA SANTÉ, LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LE CADRE DE VIE



Un adulte sur deux est en surpoids, et les effets combinés de la sédentarité et de l'obésité produisent des impacts sanitaires dramatiques en même temps qu'ils coûtent cher à la collectivité nationale.

Il nous faut donc accélérer sur le sport-santé et mettre l'activité physique et sportive au cœur de nos approches de prévention, de nos parcours de soin et de la formation – donc des réflexes prescriptifs – de nos professionnels de santé.

*Il nous faut aussi promouvoir l'activité physique et sportive des hommes et des femmes en milieu professionnel, dans un contexte où **83% des salariés souhaiteraient pratiquer une activité physique ou sportive dans leur journée mais où seuls 13% y parviennent**. Lorsque c'est le cas l'impact est important, tant pour les employeurs que pour les employés : amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et du bien-être des salariés et des agents, augmentation de la productivité de l'entreprise (+8%), diminution de l'absentéisme (-25%) et économies tant pour le salarié (33,6% de son reste à charge santé) que pour la société (13% des dépenses de santé à la charge de la collectivité).*

*Enfin, il nous faut continuer à **multiplier les opportunités et espaces de pratique**, en continuant l'effort engagé avec le plan 5 000 terrains de sport en faveur des équipements sportifs (et, avec le Fonds vert, de leur rénovation énergétique) et en **faisant évoluer notre cadre de vie**, jusque dans la conception de notre mobilier urbain (design actif).*

1 LE SPORT COMME FACTEUR DE BONNE SANTÉ POUR TOUS

- ✓ Lancement avec le ministère de la Santé et de la Prévention de la **mission conjointe pour accélérer le déploiement du sport-santé confiée au docteur Dominique Delandre** qui rendra ses conclusions et préconisations en septembre 2023
- ✓ **Décrets d'application pour l'élargissement de l'Activité Physique Adaptée (APA)** qui peut désormais être prescrite par tous les médecins, en faveur des patients atteints d'affections de longue durée, mais aussi d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risques ou en situation de perte d'autonomie
- ✓ Intégration de l'activité physique dans les thèmes abordés à l'occasion des « **Rendez-vous prévention** » aux âges clés de la vie (25, 45, 65 ans)
- ✓ Atteinte de l'objectif des **500 Maisons Sport Santé** avec 573 Maisons Sport Santé réparties dans l'ensemble du territoire
- ✓ Renforcement du **plan de prévention des noyades** avec la facilitation réglementaire de la surveillance des baignades et le **suivi épidémiologique** en continu des noyades pendant l'été réalisé par Santé Publique France, qui remplace l'enquête triennale précédente



+ 1 IPCS



ORGANISATION LE 14 SEPTEMBRE 2023 PROCHAIN D'UN IPCS DÉDIÉ AU SPORT-SANTÉ POUR AVANCER 3 PRIORITÉS

1. La prise en charge de l'activité physique à visée thérapeutique
2. Le renforcement la **formation initiale et continue des professionnels de santé**, et particulièrement des médecins, sur les effets de l'activité physique sur la santé et la prescription d'APA
3. La **consolidation du réseau des Maisons Sport Santé** en les aidant à fortifier leur modèle économique



2 LA PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL

- ✓ Meilleur accompagnement des employeurs, avec notamment le **Guide de la direction des Sports à l'attention des employeurs**
 - ✓ **Appel à projets « Activités physiques et sportives en milieu professionnel » dans la fonction publique**, en lien avec le ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques : 21 projets soutenus par un fonds doté de 500K€ en 2023 et reconduit en 2024
 - ✓ Organisation d'un **grand événement dédié au sport en entreprise** par le MEDEF, en partenariat avec la Fédération Française du Sport en Entreprise et le groupe SPART, dont les phases finales se tiendront au printemps 2024 et qui débutera le 28 septembre 2023 à l'occasion de la Journée nationale du sport en milieu professionnel relancée et coordonnée par la commission économique de l'ANS
 - ✓ Accélération des travaux pour améliorer le référencement des prestataires sportifs (clubs, salles de sport, coaches sportifs, etc.) sur la **plateforme « Solution sport entreprise » v2**
- 🕒 Invitation des Conférences Régionales du Sport à désigner un **référént sport** en milieu professionnel qui bénéficiera d'une formation au MSJOP
 - 🕒 Travail avec les partenaires sociaux et les entreprises partenaires des Jeux autour du programme « Go for 30' » de Paris 2024 pour promouvoir le sport en entreprise



DOMINIQUE CARLAC'H, VICE-PRÉSIDENTE DU MEDEF

Enjeu de compétitivité et d'attractivité, de performance extra financière, de qualité de vie au travail, la promotion du sport en entreprise est une évidence à la veille des JOP de Paris 2024. Avec notre challenge inter-entreprises qui débutera en septembre 2023, le MEDEF souhaite aller encore plus loin dans son engagement pour le sport.



STANISLAS GUERINI, MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

Permettre aux agents publics de faire du sport sur le lieu de travail, c'est évidemment leur offrir la possibilité de prendre soin de leur condition physique, mentale aussi et on sait que l'usure n'est parfois pas que physique. C'est garantir le bien-être, mais c'est aussi renforcer un sentiment d'appartenance à un collectif. Avec Amélie, nous avons lancé cette année, pour la première fois, un appel à projet qu'on a doté de 500 000 euros pour pouvoir soutenir des projets relatifs au développement d'activités physiques et sportives dans les administrations de l'État. Cet appel à projets nous a un peu dépassés puisqu'il a été un réel succès ! 214 collectifs se sont mobilisés et ont proposé un projet. Ces projets témoignent d'une véritable prise de conscience et d'une volonté très claire des employeurs publics à s'engager dans la promotion de la santé, dans la lutte contre la sédentarité, dans l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents.



BERNARD THIBAUT, CO-PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SUIVI DE LA CHARTE SOCIALE DE PARIS 2024

Parmi les 16 engagements pour faire des jeux économiquement et socialement responsables figure un engagement pour promouvoir le sport en entreprise. C'est une opportunité pour les partenaires sociaux engagés au sein du Comité de la charte sociale d'avancer concrètement sur cet enjeu et de contribuer à l'héritage de Paris 2024.



3 L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

- ✔ Plus de 3000 terrains déjà financés et 117 M€ de subventions validées par l'ANS dans le cadre du déploiement du plan 5 000 terrains de sport pour les équipements de proximité, en lien étroit avec les collectivités
- ✔ Une enveloppe de 50 M€ au service de la rénovation thermique des équipements sportifs sur 2 ans, prolongée par les 22,6 M€ et 47 dossiers déjà priorités pour le sport dans le cadre du Fonds vert
- ⌚ Priorité sera donnée à la **construction et à la rénovation des vestiaires** dans le cadre des orientations 2023 de l'ANS concernant les équipements structurants afin de concourir à la promotion de la pratique féminine
- ⌚ Montée en puissance du **design actif** au cœur des villes, en cohérence notamment avec la promotion du label villes actives et sportives et avec la ville pilote de Saint-Dizier, pionnière en la matière



FRÉDÉRIC SANAUR,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE
NATIONALE DU SPORT

Ce programme « 5 000 terrains de sport » s'inscrit complètement dans l'objectif qui avait été annoncé par le président de la République d'atteindre les trois millions de pratiquants d'ici 2024, et qui est déployé au quotidien par les ministères concernés. Avec plus d'équipements, c'est la possibilité d'avoir une diversification de l'offre sportive, de toucher de nouveaux publics, de créer de nouveaux créneaux d'activités, mais aussi de faire venir des pratiquants plus autonomes et plus libres pour leur proposer une offre sportive, qu'elle soit associative ou privée. Ce sont autant de nouvelles cartes dans les mains des acteurs du sport pour maximiser la possibilité d'atteindre cet objectif.



QUENTIN BRIERE,
MAIRE DE SAINT-DIZIER

Ce que nous voulons, c'est être une ville héritage des Jeux Olympiques parce que ce sont les Jeux Olympiques et Paralympiques de la France entière. Le sport doit être là pour tous et de façon facile, alors nous avons souhaité l'intégrer directement dans l'espace public.



FAIRE DU SPORT UN VECTEUR D'INCLUSION ET D'INSERTION



Mettre le sport au cœur de la société, c'est le rendre accessible à toutes et tous, et particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin, à commencer par les personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, alors que 70% d'entre elles se disent intéressées par le sport, moins

d'une sur deux (47%) pratique une activité sportive régulière. C'est cette réalité que nous voulons changer et la perspective des Jeux Paralympiques doit nous y aider en apportant l'élan et l'inspiration nécessaires.

Et mettre le sport au cœur de la société, c'est aussi donner à chacun l'opportunité de s'insérer dans et par le sport, notamment aux jeunes qui sont spontanément attirés par le secteur ou pour qui il peut être un formidable point d'appui. C'est pour graver cette volonté dans le marbre de nos politiques publiques prioritaires que nous avons signé une **première feuille de route interministérielle sur l'insertion par le sport** en novembre 2022 puis organisé le **Grenelle de l'emploi et des métiers du sport**, avec la mobilisation inédite de plus de 300 acteurs, issus de 5 champs ministériels et l'ensemble des branches professionnelles de la filière. Au service d'une double ambition : **créer 100 000 emplois dans et par le sport d'ici la fin du quinquennat et multiplier par 5 les bénéficiaires de l'insertion par le sport, pour atteindre 100 000 par an.**



**GRENELLE
DE L'EMPLOI**
et des métiers du sport

1 L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Des politiques publiques mieux éclairées et mieux évaluées

- ✔ Plan d'évaluation de l'action des fédérations délégataires en matière de développement de la pratique parasportive, afin d'objectiver la campagne de renouvellement de leur contrat de délégation prévue pour 2025
- 🔄 Mobilisation spécifique de l'INJEP pour des **enquêtes complémentaires** « Sport et handicap » d'ici juin 2024

Une pratique sportive mieux inscrite dans le projet de vie de la personne handicapée

- ✔ **1M€ supplémentaire sur l'enveloppe Accessibilité de l'ANS**, pour la mise en accessibilité des équipements sportifs
- ✔ Renforcement de la base de **données data-ES** du MSJOP pour y rendre visible les critères relatifs à l'accessibilité des équipements et renforcement du **Handiguide**
- 🔄 Amélioration du cadre de prise en charge de la **prestation de compensation handicap des prothèses** par la pratique sportive, en particulier les lames de course, actée lors de la Conférence nationale du Handicap
- 🔄 Amélioration du **dialogue avec le monde médico-social** : production de supports pédagogiques communs, programmes de formation des équipes d'accueil et d'évaluation de la PCH, temps d'échange au niveau départemental

Une pratique para sportive plus diverse dans tous les lieux de vie

- ✔ **Montée en puissance des Clubs inclusifs** en lien avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) : **700 des 3 000 nouveaux clubs déjà formés**

**Club
inclusif**



GENEVIÈVE DARIUSSECQ,
MINISTRE EN CHARGE DES PERSONNES
HANDICAPÉES

La Conférence nationale du handicap a fixé un cap ambitieux pour que les droits fondamentaux des personnes handicapées soient respectés et effectifs. Faire du sport en fait partie. Faire du sport, c'est renouer avec son corps, développer son esprit et participer à des projets communs : à l'école, dans le club de notre ville, pendant les vacances. À quelques mois des Jeux paralympiques, je salue la mobilisation des acteurs pour que la promesse du sport pour toutes et tous se concrétise.



MARIE-AMÉLIE LE FUR,
PRÉSIDENTE DU COMITÉ PARALYMPIQUE
ET SPORTIF FRANÇAIS

Il nous faut développer des solutions répondant à la singularité des activités physiques et sportives pratiquées par les personnes en situation de handicap mais pouvant être universellement bénéfiques à toute personne éloignée de la pratique sportive. Le contexte des Jeux doit nous aider à embrasser cette singularité, à inscrire le sport dans le cœur de vie des personnes en situation de handicap et à construire les conditions d'un accès universel à la pratique sportive.



2 L'ACCÉLÉRATION DE L'INSERTION PAR ET DANS LE SPORT

Une meilleure lisibilité de l'offre et des parcours de formation vers les métiers du sport

- ✔ Signature d'une charte de coopération interministérielle et interbranches sur les diplômes et certifications du champ du sport entre quatre ministères certificateurs et deux branches (Sport, Entreprises équestres)
- ✔ Obtention d'une dotation de **20M€ FNE-formation à l'Afdas en soutien à la politique de formation de la branche du sport** et d'un abondement de 5M€ pour financer les formations aux métiers du sport via le Compte personnel de formation
- ✔ Création d'un référentiel commun des métiers, des compétences et des qualifications à l'automne 2023 afin de sortir du maquis des 900 certifications existantes et construire de véritables filières de formation par blocs de compétences.



OLIVIER DUSSOPT,
MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Mon ministère porte de nombreuses actions visant à s'appuyer sur le sport pour repérer et remobiliser des personnes en recherche d'emploi ayant des difficultés particulières, en vue de les accompagner dans leur insertion professionnelle. Je soutiens notamment fortement des opérations « Du stade vers l'emploi », qui représentent de formidables opportunités pour les entreprises et les demandeurs d'emploi pour faire évoluer les pratiques de recrutement et les faciliter. Le Grenelle a été l'occasion de remettre en perspective ces dispositifs, avec tous les acteurs impliqués, et de confirmer sur le long terme notre engagement en faveur de l'insertion par le sport.



THIERRY TEBOUL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFDAS

Attirer, former, et insérer durablement dans les métiers du Sport nécessite une impulsion qui rassemble toutes les forces vives qui interagissent pour ce bien commun. Le Grenelle s'affirme comme le point d'ancrage de cette ambition nationale, ambition pour laquelle l'opérateur de compétences s'engage à prendre toute sa part, en mobilisant toute son expertise et ses moyens d'intervention.





Un soutien reconfirmé à l'emploi sportif

- ✔ **Renforcement de la politique sociale** du gouvernement en faveur des dispositifs de soutien à l'emploi sportif :
 - soutien de **plus de 6 000 emplois par l'ANS en 2022**
 - maintien du **dispositif SESAME pour 3 000 jeunes en 2023**
 - développement des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) Sport dans toutes les régions dès 2023
 - mobilisation renforcée des contrats d'apprentissage dans la branche du sport avec **près de 22 000 en 2022**, soit 6 fois plus en 5 ans
- 🔄 Reconnaissance des compétences dans le sport avec l'intégration prioritaire et en avance de phase du champ du sport **dans le nouveau service public de la VAE** (septembre 2023)

Une attention nouvelle portée à la qualité de l'emploi sportif et à l'attractivité des métiers du sport

- ✔ Organisation des **états généraux de la surveillance et de l'encadrement dans la filière aquatique** le 10 février 2023 et installation d'un comité de suivi le 10 mars 2023
- ✔ Publication du décret 2023-437 le 4 juin 2023 relatif à la surveillance des baignades d'accès payant par les **BNSSA**
- ✔ Lancement d'une grande campagne de promotion du métier de **maître-nageur sauveteur (MNS)**

Le renforcement du rôle social des clubs sportifs

- ✔ Lancement du **réseau « les clubs sportifs engagés »** pour professionnaliser les clubs qui mettent en œuvre des actions d'insertion par le sport, avec l'objectif **d'atteindre 1 000 clubs engagés en 2023** et 10 000 en 2024
- ✔ Passage à l'échelle des **opérations « Du Stade vers l'emploi » : plus de 360 prévues** sur un objectif initial de 300 en 2023 avec Paris 2024



CAROLE GRANDJEAN, MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS

De l'orientation à la formation ou reconversion des sportifs, bénévoles et éducateurs en passant par la reconnaissance des compétences des bénévoles : autant de défis abordés lors du Grenelle des emplois et des métiers du sport, en amont des Jeux de Paris 2024. Avec les acteurs, nous travaillons à mieux reconnaître par la VAE l'engagement de ceux qui font vivre le sport, bénévoles comme sportifs et salariés, et former plus massivement. Nous y parviendrons ensemble pour que le système français de formation aux métiers du sport permette à chacun de trouver sa voie et à tout le secteur d'occuper la place centrale qu'il mérite dans la société.



THIBAUT GUILLY, HAUT-COMMISSAIRE À L'INCLUSION DANS L'EMPLOI ET À L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

Le sport est un formidable levier pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi. La pratique sportive est révélatrice de compétences et participe à rétablir la confiance et l'estime de soi. Notre ambition avec France Travail et la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques est donc d'outiller et d'accompagner 10 000 clubs de sports engagés d'ici l'année olympique pour généraliser, démultiplier, les actions d'immersions, les stages, les job datings sportifs en faveur des jeunes et de toutes les personnes sans emploi. Collectivement, nous relèverons le défi du plein emploi.



3. FORTIFIER NOTRE MODÈLE SPORTIF

LES MOTS DE LA MINISTRE



Fortifier notre modèle sportif, c'est **travailler à sa modernisation dans toutes les dimensions**. C'est œuvrer pour **un sport d'excellence**, capable d'aider les talents à éclore partout dans les territoires, jusqu'aux plus hautes marches des podiums. **Pour un sport engagé**, qui valorise ses bénévoles, encourage les femmes à s'investir et œuvre pour que ses athlètes soient sur le devant de la scène. **Pour un sport robuste**, doté des bons niveaux de ressources et des bons modèles économiques plus durables. **Un sport responsable**, qui prend sa part aux grandes transformations sociétales et ne laisse rien ni personne l'abîmer. **Un sport influent**, capable de contribuer à un meilleur état du monde. Et **un sport gouverné** par le sens des valeurs, de l'éthique et de l'efficacité.

Un sport d'excellence



Un sport engagé



Un sport robuste



Un sport responsable



Un sport influent



Une gouvernance renforcée



I - UN SPORT D'EXCELLENCE



Les sportifs de haut niveau sont des **figures inspirantes**, notamment pour notre jeunesse, **et des talents** qu'il nous appartient d'aider à faire grandir pour qu'ils puissent se réaliser pleinement.

C'est la raison pour laquelle nous nous attachons à **créer un environnement beaucoup plus propice à l'éclosion de tous les hauts potentiels sportifs partout en France**, de l'hexagone à l'outre-mer, en leur permettant de mieux concilier leur passion pour le sport avec leur parcours scolaire et en aidant le mouvement sportif à mieux les repérer, mieux les former et mieux les emmener au succès avec l'appui de l'Agence nationale du sport.

Porter notre modèle sportif à l'excellence durable suppose de **promouvoir sans relâche une conception modernisée de la performance**, avec un accompagnement complet, fondé sur le respect dû à la personne qui est derrière l'athlète, à ses équilibres, et dans lequel « le sang et les larmes » d'une certaine culture dépassée de la performance doivent définitivement **céder leur place au « au sens et à l'âme »**.

Cela implique aussi que **la Nation accorde à ses sportifs de haut-niveau toute la reconnaissance qu'elle leur doit**, avec un maître-mot, **la sérénité**, à la fois en sécurisant de meilleures conditions matérielles et en apportant un meilleur accompagnement pour leur reconversion, en partenariat avec les administrations, services publics et entreprises partenaires.

Désormais, la mise en place d'une **nouvelle gouvernance dédiée, la Commission Interministérielle Permanente du Sport de Haut Niveau (CIPSHN)**, permet de porter beaucoup mieux ces priorités et cet agenda, en mobilisant toute la force de l'interministérialité avec l'ensemble des acteurs concernés.

1 LA PRÉPARATION DES PROCHAINES GÉNÉRATIONS DE MÉDAILLÉS ET CHAMPIONS

- ✔ Travail engagé de ciblage des sportifs à potentiel de médailles et des entraîneurs pour les Jeux d'hiver de 2026 et 2030 et les Jeux d'été 2028
- ✔ Renforcement de l'utilisation de la data dans le pilotage des moyens, la structuration des projets de performance fédéraux, le suivi de l'entraînement des sportifs via **Vis'or ou Athlete 360**
- ✔ **20M€ investis** par le CNRS dans des **programmes de recherche** sur la haute performance pour la période 2021-2024
- ✔ Mobilisation de moyens par l'ANS pour le renforcement des **services scientifiques fédéraux**
- ✔ Renforcement des moyens alloués par l'ANS aux **Maisons régionales de la performance (MRP)**
- ✔ Accompagnement du **développement du sport professionnel féminin** avec le renforcement de son modèle économique et sa structuration
- 🔄 Développement d'un **nouveau programme prioritaire de recherche** post-2024
- 🔄 Développement d'une **stratégie de rajeunissement et de féminisation** de la délégation paralympique dès les Jeux de Los Angeles 2028



MARIE-AMÉLIE LE FUR, PRÉSIDENTE DU COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Le renouvellement des équipes de France passe invariablement par la détection des hauts potentiels de demain : le programme La Relève, créé par le CPSF en 2019, entend répondre modestement à cet objectif en complément du travail fait par les fédérations sportives. La féminisation des équipes de France est quant à elle un défi de taille sur lequel le CPSF travaille en lien étroit avec ses fédérations membres pour lever les freins à la pratique.



2 LA TRANSFORMATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ACADÉMIQUE ET SOCIO-PROFESSIONNEL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Pré-bac, densifier l'offre de sport-études et améliorer sa visibilité pour les élèves à haut potentiel sportif

- ✔ **Cartographie de l'offre** des sections d'excellence sportive (SES) et des classes à horaires aménagés pour sportifs (CHAS)
- 🔄 Construction avec l'Éducation nationale d'un **modèle lisible et performant permettant aux hauts-potentiels sportifs de consacrer les après-midi à leur sport**
- 🔄 Prolongation des expérimentations relatives à **l'intégration des enseignements au sein de 4 CREPS**

Post-bac, développer et adapter l'offre de formation afin de multiplier les réussites académiques des SHN

- ✔ Création d'un **réseau des référents SHN** au sein des établissements publics et privés sous contrat
- ✔ **Cartographie interactive** des établissements et des offres sur le site etudiant.gouv.fr
- ✔ Financement de **plus de 340 parcours de formation SHN**, dans le cadre de la convention Afdas, depuis le 1^{er} janvier
- 🔄 Ouverture d'un **campus d'excellence à l'INSEP** pour optimiser la formation sur site et bénéficier d'un accompagnement personnalisé
- 🔄 Ouverture de **nouvelles voies d'accès aux Grandes écoles** dédiées aux SHN

Améliorer l'accompagnement socio-professionnel des sportifs de haut niveau pendant ou après leur carrière sportive

- ✔ 2M€ dédiés et débloqués par l'ANS pour le déploiement de CIP (objectif de 1000 CIP/an d'ici la fin du quinquennat) et CAE nationales et régionales et des emplois sportifs de haut niveau
- 🔄 Installation des **cellules « OFIRS » (Orientation – Formation – Insertion - Reconversion - Suivi)** dans toutes les Maisons régionales de la performance
- 🔄 Création d'un **portail numérique France.Sport**

Améliorer les conditions d'anticipation de la retraite pour nos SHN

- ✔ **Doublement, de 16 à 32, du nombre maximal de trimestres de retraite** pris en charge pour les SHN inscrits sur listes depuis le 1^{er} janvier 2012, sous conditions (être âgé d'au moins 20 ans, ressources financières inférieures à 75 % du plafond de la sécurité sociale, cotisation insuffisante pour valider 4 trimestres sur une année)
- ✔ Ouverture généralisée d'un **droit au rachat des trimestres non cotisés** pour les années d'inscription sur listes ministérielles, durant lesquelles les SHN n'ont pu valider leurs 4 trimestres faute de revenus suffisants ou suffisamment réguliers.
- 🔄 Lancement de travaux en lien avec les services de la direction de la sécurité sociale pour étudier les conditions de mise en œuvre de ce droit au rachat



FABIEN CANU,
DIRECTEUR DE L'INSEP

Si la vocation de l'INSEP est d'accompagner nos athlètes vers la meilleure performance possible, une reconversion dans laquelle le sportif s'épanouit pleinement vaut bien un titre de champion du monde ou de champion olympique ou paralympique. Bien les y préparer est une mission que nous prenons très à cœur !





3 SÉCURISER LES CONDITIONS D'UNE SÉRÉNITÉ MENTALE, PSYCHOLOGIQUE ET PHYSIQUE POUR NOS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Accompagner nos sportifs de haut niveau dans la parentalité, et notamment dans la maternité avec le « Pack maternité » pour nos sportives

- ✔ Création d'une cellule opérationnelle pour accompagner les sportives dans leurs démarches et dans l'organisation de leur maternité
- ✔ Prolongement de l'inscription sur liste de 1 à 2 ans pour les sportives de haut niveau en cas de maternité
- ✔ Intégration de la maternité comme un enjeu obligatoire à couvrir dans les projets de performance fédéraux
- ✔ Analyse des règlements sportifs des grandes catégories de disciplines et de compétitions afin de veiller à la prise en compte équitable des situations de maternité : audit et questionnaire qualitatif engagés par la direction des Sports en juin 2023

🕒 Meilleure prise en compte des spécificités féminines en matière de santé corporelle dans la formation et l'entraînement

- ✔ 500 000 € dédiés et débloqués par l'ANS pour la prise de compte des critères de parentalité dans les aides personnalisées versées aux sportifs de haut niveau, autant hommes que femmes

Promouvoir une approche modernisée de la haute-performance dans les Fédérations en luttant contre toutes les formes de maltraitance, d'abus et d'emprise

- ✔ Meilleure visibilité de la plateforme de signalement « Signal Sports » du MSJOP pour ce type de violence
- 🕒 Des projets sportifs respectueux des équilibres de l'athlète au sein des structures d'entraînement partagées entre les parties prenantes

- 🔄 Développement des modules spécifiques de prévention et de formation pour l'éthique et **contre l'emprise**
- 🔄 Accompagnement de **l'environnement familial** pour la détection des signaux faibles de violence ou de mal-être
- 🔄 Prise en compte, par les référents « **violences sexistes et sexuelles** » des fédérations, des **autres risques** pour l'intégrité physique et psychologique des pratiquants à tous les échelons de la vie fédérale

Améliorer l'accompagnement sur la santé mentale des sportifs

- ✅ Lancement de **3 enquêtes relatives à la santé mentale des sportifs de haut niveau**
- 🔄 Mise en place de **programmes de prévention et de sensibilisation avec le Réseau Grand INSEP** à partir de 2024

Poursuivre une lutte efficace contre le dopage

- ✅ **Renforcement de la lutte antidopage** via la loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux Olympiques et Paralympiques : autorisation des analyses génétiques en dernier ressort (avec de multiples garanties pour protéger les athlètes et leurs

données personnelles), extension à la Polynésie française du régime antidopage amélioration des créneaux de contrôle antidopage

- ✅ Promotion et développement de l'éducation et de la sensibilisation antidopage désormais effective dans **80 %** des fédérations
- ✅ **Montée en puissance du nombre de prélèvements pour la lutte antidopage** réalisés par l'Agence française de la lutte antidopage (AFLD) : de **9 000 prélèvements en 2021 à plus de 12 000 en 2023**
- 🔄 Inauguration des nouveaux locaux du **laboratoire antidopage** français sur le campus de Paris-Saclay



CLARISSE CREMER, NAVIGATRICE

Allier la maternité et le sport de haut niveau est un vrai défi et j'ai vraiment envie de concilier les deux avec le même enthousiasme. Je suis comblée actuellement, mais j'ai déjà hâte de retrouver le large.



II - UN SPORT ENGAGÉ



Le sport est le **premier secteur d'engagement** dans notre pays, et **l'un des principaux pour les jeunes (31%)**. Aujourd'hui, ce sont **3,5 millions de bénévoles** qui s'investissent pour le sport, à travers **360 000 associations, 160 000 clubs et plus d'une centaine de fédérations**.

Cet atout exceptionnel du modèle sportif français, **il est capital de le préserver**. Et, pour cela, de simplifier autant que possible les tâches administratives qui pèsent parfois à l'excès sur ceux qui s'engagent, les éloignant de la transmission et de la présence de terrain qui leur sont chères. Il faut aussi transmettre aux jeunes générations **l'envie de s'engager et de participer au renouveau associatif**, et porter un effort spécifique sur la **féminisation** non seulement du bénévolat mais aussi, plus largement, des emplois dans le sport.

Bâtir un sport engagé, c'est aussi œuvrer à une **plus grande médiatisation de ceux qui restent trop souvent dans l'ombre, les athlètes féminines et les sportifs paralympiques**, en n'oubliant jamais que donner à voir des performances aussi belles qu'inspirantes donnera envie à d'autres – et confiance dans leur capacité – de les réaliser.

1 SOUTENIR ET FAVORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DANS LE SPORT

Reconnaissance de l'engagement par la valorisation des compétences

- ✓ Lancement des travaux avec la start-up d'État Diagoriente afin de créer **l'outil d'aide à l'identification des compétences** qui sera mis en ligne d'ici la fin de l'année 2023

- ✎ Intégration du sport dans le service public de la VAE pour l'accompagnement des bénévoles

Promotion de l'engagement dans le sport

- ✓ Déploiement de 7 500 missions **service civique « Génération 2024 »** fin 2022 (vs 2500 en 2021)
- ✓ Renforcement du **partenariat entre l'Agence du service civique et le CNOSF** afin de développer les parcours d'accompagnement et de formation des acteurs du mouvement sportif
- ✎ Soutien au **déploiement du nouveau programme d'engagement et de formation** à destination des 15-35 ans du CNOSF

Simplification de la vie associative

- ✓ Intégration de « **Le compte association » (LCA)** et de Data subvention dans la politique gouvernementale « Vie Associative » afin de créer un guichet centralisé des démarches administratives des associations dès 2024
- ✎ Ouverture des travaux sur la création d'un cahier des charges permettant d'identifier **les experts départementaux du Guide Asso Sport** qui intégreront le déploiement du dispositif (présent aujourd'hui dans 6 régions)

2 ACCÉLÉRER SUR LA FÉMINISATION DES TALENTS DANS LE SPORT

- ✓ Soutien à la démarche de formation des cadres dirigeantes du CNOSF avec son **Club des 300 dirigeantes**
- ✓ Lancement des travaux sur la **féminisation des métiers du sport dans le cadre du Grenelle** : chantier sur la féminisation des métiers du sport permettant de renforcer la mixité dans tous les métiers qui ouvrira en tout début d'année 2024 sous le pilotage du MSJOP

- ✓ **Accompagnement des six institutions** signataires de l'Appel de Paris (CNOSF, CPSF, ANLSP, CoSMoS, FNASS, et FEP) dans leur **plan d'action en faveur de l'égalité** entre les femmes et les hommes et de la diversité

- ✎ Relance de la **Conférence permanente du Sport féminin** pour structurer et renforcer la gouvernance du sport féminin

3 S'ENGAGER POUR LA VISIBILITÉ ET LA DIFFUSION DES SPORTIVES ET DES SPORTIFS PARALYMPIQUES

- ✓ **Conditionnement des subventions** apportées par la DIGES à l'organisation d'une démonstration ou d'une initiation parasportive
- ✓ **Augmentation du fond audiovisuel de l'ANS** avec un fléchage de l'enveloppe supplémentaire sur le sport féminin
- ✓ Création d'une « **task-force** » réunissant les **diffuseurs** et les ayant-droit pour proposer à l'été des dispositions visant à accroître le volume de retransmission et la qualité de la diffusion du sport féminin, en liaison avec l'ARCOM
- ✎ Evolution du **décret concernant la liste des événements d'importance majeure (EIM)** en faveur de la **diffusion en clair du sport féminin et du parasport**



III - UN SPORT ROBUSTE



*Bâtir un sport robuste, c'est-à-dire à la fois **résistant et conquérant**, c'est travailler sur l'adéquation de ses ressources financières et sur la qualité de ses ressources humaines. Mais c'est aussi accompagner l'édification de modèles économiques performants, fortifiant son autonomie, tout en encourageant l'innovation, notamment à travers les technologies numériques, du cœur de l'organisation des événements sportifs jusqu'aux services dus aux pratiquants dans les clubs et les salles de sport, en passant par l'expérience fans et spectateurs.*

1 UN BUDGET RENFORCÉ POUR LE MSJOP

- ✔ Une hausse de plus de 50% du budget du MSJOP depuis 2018, portée notamment par le déploiement du Pass'sport et du plan 5000 terrains de sport depuis 2022
- ✔ En 2023, nouvelle augmentation des crédits de 3,2 % par rapport à 2022 (hors masse salariale), notamment par un renforcement des politiques sociales portées par le ministère et l'ANS
- ✔ Un niveau de budget inédit pour les politiques sportives portées par le MSJOP et l'Agence nationale du sport

2 DES RESSOURCES HUMAINES CONSOLIDÉES AU SERVICE DES FÉDÉRATIONS

- ✔ Maintien du nombre global des CTS à 1 442 jusqu'en 2025 avec une allocation optimisée par des redéploiements de poste en concertation avec l'ensemble des fédérations (redéploiement de 4% des postes vers d'autres fédérations et travail entamé sur la signature de conventions cadres pour la période 2023/2025)
- ✔ Lancement de l'École des cadres avec une dotation exceptionnelle de 500 000 € pour l'amorçage rapide des actions de formation

3 UN TRAVAIL CONSTRUCTIF POUR L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU SEIN DU MSJOP

- ✔ Attention portée à la qualité du dialogue avec les partenaires sociaux sur les réformes en cours (filière aquatique, RIFSEEP, etc.)
- ✔ Mise en place avec le MENJ d'un accord inédit sur le télétravail pour les agents des deux ministères
- ✔ Une direction des Sports réorganisée pour une meilleure réponse aux enjeux des politiques publiques prioritaires portées par le ministère
- ✔ Travaux en cours sur l'adéquation missions/moyens dans les DRAJES et les SDJES pour la qualité du portage des politiques publiques jeunesse et sport

4 UN APPUI AU RENFORCEMENT DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DU SPORT

- ✔ Un appui apporté au renforcement des modèles économiques du sport féminin avec la structuration du dialogue avec les fédérations, les diffuseurs, les clubs professionnels et les entreprises partenaires
- ✔ Développement du mécénat pour favoriser le soutien des entreprises aux athlètes (objectif de 1000 conventions d'ici fin 2024)
- ✔ Lancement de deux appels à candidatures dans le cadre de la fin de la concession du Stade de France prévue à l'été 2025 (pour une concession renouvelée d'une part, et pour une cession du stade d'autre part), avec pour exigences de préserver la vocation sportive du Stade de France et les intérêts économiques et financiers de l'État, tout en portant attention aux synergies avec le territoire
- ✔ Mise en place d'innovations sur la billetterie des grands événements sportifs (dématérialisation, blockchain, couplage des billets avec les titres de transports pour inciter aux mobilités actives, etc.)
- ✔ Poursuite des réflexions sur le droit à l'image et les innovations numériques et marketing (métaverse, NFT, jeux à objets numériques monétisables, etc.)



JEAN-MICHEL AULAS, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ DE HAUT NIVEAU

Nous avons le plaisir de compter sur le soutien constant du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de ses équipes dont l'engagement ces derniers mois pour le développement du sport féminin a été sans faille et d'une grande réactivité. Cette volonté s'est par exemple illustrée avec, accompagnant le projet de restructuration de la D1 Arkema, la création d'une division 3, et à travers la possibilité donnée aux clubs de football de créer des centres de formation dédiés aux jeunes femmes, à l'instar de qui se faisait chez les garçons, avec l'agrément du ministère.

Ceci a permis de mettre en place une véritable politique à long terme de formation pour le foot féminin et de pouvoir négocier, toujours avec la bienveillance du ministère, un accord de télévision avec Canal + sur une durée de 6 ans.

Par ailleurs, une nouvelle politique pour l'Equipe de France a permis de mettre en place un accord de retransmission télévisuelle incluant les Jeux Olympiques et pour une durée de 4 ans avec les deux chaînes M6 et France Télévision.

La dynamique créée par et avec le ministère des Sports est très positive.

5 UNE IMPULSION NOUVELLE AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU ESPORT, DE L'INNOVATION ET DE LA SPORTECH

Esport

- ✔ **Création de 2 premières antennes régionales esport afin de mieux accompagner** la pratique amateur et les associations du secteur **dans les territoires** dans une logique de promotion responsable de la discipline
- ✔ Renforcement de la capacité de l'écosystème français à accueillir des **grands évènements internationaux esport** et mobilisation de l'écosystème pour examiner l'opportunité d'accueillir **l'Olympic Esports Week** en France fin 2024, dans la foulée des Jeux de Paris 2024
- 🔄 Actions visant à **lever les freins au développement de la pratique** en France par le ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications
- 🔄 Mission de pré-figuration pour la création d'une structure nationale visant à piloter et mettre en œuvre la stratégie nationale esport

Innovation et SportTech



ORGANISATION À L'AUTOMNE 2023 D'UN IPCS DÉDIÉ A LA SPORTECH

Un IPCS qui visera à partager des axes d'actions pour structurer et développer la filière de la SportTech, permettre sa reconnaissance et valoriser ce savoir-faire à l'international. Il s'inscrira dans la lignée du soutien pluriannuel du ministère à la **Global sports week** et à **Sport Unlimitech**.



RIMA ABDUL MALAK, MINISTRE DE LA CULTURE

Avec l'esport, c'est tout un secteur économique et culturel en forte croissance que nous aidons à se développer. Nous devons aussi continuer à soutenir la création de grands jeux compétitifs français et susciter des rapprochements innovants avec d'autres secteurs culturels



JEAN-NOËL BARROT, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La France, pour rayonner, doit renforcer son attractivité dans le esport. Dès 2023, nous allons montrer que le pays est terre d'accueil des grands évènements internationaux de l'esport. Nous rendrons cela possible notamment en facilitant le recours au passeport talent pour les sportifs de haut-niveau. Nous conduirons parallèlement un travail d'identification des freins au développement économique du secteur, afin de les lever, et soutiendrons le renforcement du modèle économique des équipes professionnelles tout en progressant vers un meilleur encadrement des compétitions en ligne.



IV - UN SPORT RESPONSABLE



Nous cherchons à accompagner la prise de conscience par le monde sportif de sa **responsabilité en matière sociétale**, que ce soit en l'encourageant à prendre toute sa part aux grandes transformations de notre temps comme la **transition écologique**, notamment en inscrivant la sobriété au cœur de l'organisation des événements comme des pratiques, mais aussi à lutter sans relâche **contre toutes les formes de discriminations et de violences** que rien, jamais, n'autorise.

1 FAIRE DU SPORT UN ACTEUR PLEINEMENT ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Définition et mise en œuvre du Plan de sobriété énergétique du sport

- ✓ Réduction de la température des gymnases et des piscines sur tout le territoire national
- ✓ Réduction de près de 50% l'éclairage des avants-matches et des après-matches pour les rencontres de rugby et de football professionnel en journée et de plus de 30% en nocturne
- ✓ Prolongement du programme d'intervention de l'ANS en faveur de la rénovation énergétique des équipements sportifs attention ici parler aussi de la mobilisation du fonds vert
- ✓ Création un groupe de travail pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des clubs professionnels



Déploiement et refonte de la charte des 15 engagements écoresponsables auprès des organisateurs d'évènements sportifs

- ✓ Plus de 100 signataires de la Charte

- ✓ Reformulation des 15 engagements initiaux en 12 engagements associés à des objectifs chiffrés de N+1 à N+4
- ✓ Ajout de 3 nouveaux engagements portant sur le sponsoring, le numérique et l'inclusion
- ✓ L'introduction d'évaluation de l'atteinte des objectifs avec un guide d'accompagnement méthodologique a été publié en mai 2022. Constitué d'une fiche par engagement, ce guide a vocation à aider l'organisateur à déterminer si chaque objectif est atteint ou non

Plan d'adaptation de la pratique sportive au changement climatique

- ✓ Publication d'un Guide de l'été sportif et responsable (7 juillet 2023)
- ✓ Création d'une cellule d'anticipation et de coordination au sein de la direction des Sports pour la gestion de l'été 2023



- 🔄 Début des travaux de deuxième phase (mesures plus structurelles) du PNACC Sport réalisé en lien avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et les acteurs du sport français



PATRICK APPERE, PRÉSIDENT DE L'ANDES

Depuis plus d'un an, les collectivités s'engagent pour la sobriété énergétique des équipements sportifs. Immédiatement, nous avons saisi l'importance de la situation à laquelle nous devons répondre. En cela, nous nous sommes mobilisés pour proposer une série de 20 propositions ambitieuses. Ces 20 propositions ont permis de dégager des pistes claires de réduction des consommations. Aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer : les élus en charge du sport ont pris toute leur part dans le défi de la sobriété.

Le pragmatisme l'a emporté. A travers nos propositions, les équipements ont contribué à l'effort national, au premier chef desquels les piscines. En cela, les collectivités ont massivement diminué la température des bassins de 1°C et continuent de revendiquer fermement la suppression de la vidange annuelle de ces dernières, source de dépenses superflues et de gaspillage évitable de la ressource en eau.

Pour l'ANDES, la mise en œuvre des 40 propositions retenues par le ministère dans le Plan de sobriété énergétique poursuit depuis près de 12 mois un double objectif :

- Il s'agit à la fois de poursuivre la pratique physique et sportive dans de bonnes conditions tout en prenant en compte les défis auxquels nous sommes confrontés ;
- Mais également et surtout de travailler, comme nous l'avons fait, en bonne intelligence avec l'ensemble des partenaires : clubs, mouvements sportifs, puissance publique...

Un an après, force est de constater que cet esprit d'équipe triomphe ! Le sport a pleinement joué son rôle et rempli avec brio ses objectifs. Le sport représente même le moteur français de la sobriété, grâce à cet effet commun.

Que faire désormais ? Nous avons formulé des orientations audacieuses et tenté de faire bouger certaines lignes. C'est le cas de la vidange annuelle des piscines, mais également de la réutilisation des eaux usées traitées (« REUT »). Il faut poursuivre cette dynamique, l'intensifier, et appréhender intelligemment la question de la sobriété hydrique, sans dogme. Nécessairement, nous devons également adapter nos pratiques dans un monde à plus 2 ou 4°C. C'est pourquoi l'ANDES continuera de s'inscrire comme force de proposition au service du développement des pratiques.

2 LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES ET DE DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

- ✔ Augmentation du nombre d'ETP dédiés au dispositif Signal-Sports (+20 en 2023)
- ✔ Relance dans une circulaire du Garde des Sceaux, du 28 mars 2023, des référents Sport au sein des parquets et du lien avec SDJES pour l'articulation et le suivi des procédures ainsi que le partage d'informations lors du contrôle d'honorabilité
- ✔ Inscription dans la proposition de loi visant à renforcer la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport de l'obligation de signalement des violences, amélioration du contrôle d'honorabilité et renforcement des mesures d'interdiction d'exercer

Lutter contre les violences envers les enfants

- ✔ Attention particulière sur la protection des mineurs et action interministérielle en la matière (détection des signaux faibles, éducation de l'environnement familial, prévention des maltraitances notamment dans le haut-niveau, accompagnement des victimes) rappelées lors du colloque du 9 février 2023 « L'enfant face aux violences dans le sport », organisé par le Comité National des Violences Intra Familiales et en partenariat avec le secrétariat d'État chargé de l'Enfance
- ✔ Promotion d'une nouvelle approche de la performance, notamment dans le haut-niveau, pour prévenir les maltraitances et souffrances des plus jeunes athlètes

- ✔ S'agissant du centre national de football de Clairefontaine, suivi avec la FFF de la stratégie de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles mise en place à la suite des recommandations de la mission IGÉSR (amélioration des conditions d'encadrement des pôles sportifs accueillant des mineurs en internat)
- ✔ Lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement dans le champ sportif

Lutter contre les discriminations anti-LGBT

- ✔ Octroi en cours de l'agrément ministériel à la FSLGBT+
- ✔ Déploiement du label FIER au CNOSF et au sein de nouvelles fédérations délégataires, sur le modèle de la FFR et de la LFP
- ✔ Recensement dans chaque fédération et ligue, des procédures disciplinaires face aux violences fondées sur des motifs tenant à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, réelle ou supposée
- ✔ Systématisation par la loi JOP du 19 mai 2023 des interdictions judiciaires de stades (IJS) en cas de provocation à la haine ou à la violence
- ✘ Mise en place d'une Maison des Fiertés lors des Jeux de Paris 2024, en soutien de la Fondation FIER et avec le COJOP
- ✘ Mise en place d'un comité d'experts pour proposer des recommandations relatives à l'inclusion des personnes trans dans le haut niveau et l'accession au haut niveau, dans le respect de l'équité sportive



CHARLOTTE CAUBEL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA PREMIÈRE MINISTRE, CHARGÉE DE L'ENFANCE

La pratique sportive est essentielle pour nos enfants : c'est précisément pour cette raison que nous ne pouvons tolérer la moindre violence à l'égard de celles et ceux qui, parce qu'ils sont encore des sujets en construction, sont des proies faciles pour les prédateurs en tous genres ! De la brimade, physique ou morale, à l'insulte, au harcèlement, à l'agression, au viol, exercées par un pair ou par un adulte, les violences dont sont victimes certains enfants ont plusieurs visages. Je tiens surtout à souligner et à saluer la mobilisation collective de l'état mais aussi des fédérations et de l'ensemble des instances représentatives autour d'une doctrine sans ambiguïté : tolérance zéro pour les violences. Obligation absolue de prévenir, de détecter, de signaler, de sanctionner.



JEAN-BAPTISTE MOLES, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ANTIDISCRIMINATION ET ÉGALITÉ DES TRAITEMENTS (CADET) DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

La ministre Amélie Oudéa-Castéra a rapidement décelé que la CADET, seule commission entièrement dévolue aux discriminations, était unique dans le système sportif français et, compte tenu de sa dynamique et ses actions, qu'elle méritait d'être adoptée par d'autres fédérations, souhait que la ministre a relayé aux dirigeants fédéraux lors des ateliers du 17 mai sur l'inclusion des personnes LGBT+. Sa vision systémique du sport français devrait insuffler un nouveau souffle pour la lutte contre les discriminations et les violences, parfois insuffisamment prises en compte par les instances sportives.



ISABELLE ROME,
MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA PREMIÈRE
MINISTRE, CHARGÉE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES
FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le combat contre la haine et les discriminations nécessite la mobilisation de tout le monde du sport et de la société dans son ensemble. Le sport est un merveilleux vecteur d'émancipation et de fraternité. Il doit le rester. Il ne doit jamais être ni une source d'oppression ni un lieu de discrimination. Nous sommes engagés pour faire du sport français un exemple d'inclusion et de respect de l'autre afin que le combat pour la liberté d'être soi ne soit plus jamais pavé de honte et de violences.

Lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme

- ✔ **Formation à 100 % des éducateurs sportifs** à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, en intégrant une formation obligatoire dans le cahier des charges imposé pour les diplômés d'État dans le champ Jeunesse et Sport en lien avec le ministère chargé de l'Égalité et de la Diversité
- ✔ **Systématisation des IJS pour les auteurs de propos discriminatoires lors des manifestations sportives**
- ✔ Encouragement des grandes fédérations à créer en leur sein une commission dédiée à la lutte contre les discriminations

Lutter contre les violences dans les stades

- ✔ Présentation d'une feuille de route partagée dans le cadre de l'Instance nationale du supportérisme (INS), dont la composition a été renouvelée à l'automne 2022 pour **améliorer la préparation des rencontres, assurer la conciliation entre l'expression du supportérisme et la sécurisation des enceintes** et manifestations sportives et sanctionner de manière proportionnée **tous les auteurs de violences**, notamment au travers du renforcement des mesures individuelles
- ✔ Renforcement de l'efficacité et de la proportionnalité des dispositifs de lutte contre les violences dans les stades grâce à la loi JOP du 19 mai 2023 **avec la création de deux nouveaux délits** s'agissant de l'entrée par force ou par fraude dans les enceintes et d'intrusion sans motif légitime sur l'aire de compétition et avec l'encadrement renforcé des interdictions administratives de stade ainsi qu'une meilleure articulation entre les mesures administratives et judiciaires
- ✔ **Systématisation des IJS** pour les infractions les plus graves en lien avec les manifestations sportives (violences physiques, provocation à la haine ou à la violence, etc.), sauf motivation contraire du juge
- ✔ Publication du décret régissant l'expérimentation encadrée de l'usage d'engins pyrotechniques dans les enceintes sportives



VINCENT LABRUNE,
PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL
PROFESSIONNEL

Le travail engagé par la LFP avec les clubs et l'État via la mise en place du rapport Bauer commence à porter ses fruits mais, en aucun cas, il ne faut relâcher nos efforts. Une chose est certaine : le combat contre la violence, le racisme et contre toute forme de discrimination est un axe majeur du projet de développement de la LFP.



V - UN SPORT INFLUENT



Le sport est devenu, depuis une trentaine d'années, avec son entrée dans l'ère de la communication globalisée, **l'un des principaux facteurs d'influence des nations**, parce qu'il constitue **l'un des premiers spectacles mondiaux** et que les sportifs, qui comptent parmi les personnalités les plus connues – et les plus suivies sur les réseaux sociaux – participent au rayonnement de leur pays.

Depuis près de 10 ans, la **diplomatie sportive française** est montée en puissance, avec de très beaux succès, notamment en termes d'accueil des grands événements sportifs internationaux et l'allocation de moyens renforcés à l'organisation des GESI sur la période récente, avec **plus de 8 M€** par an sur les années 2022, 2023 et 2024 (contre environ 3 M€ en 2018 et 2019). Et les perspectives demeurent ambitieuses avec **plus de 40 GESI soutenus par l'État dans les prochaines années d'ici 2027**, qui seront autant d'occasions pour nos entreprises de faire rayonner leurs savoir-faire.

La France sera à la hauteur des ambitions qu'elle a pour le sport et l'impact sociétal des GESI. De nombreux défis restent encore à relever, notamment pour promouvoir au cœur même du mouvement sportif international **une certaine idée du sport**, assise sur des valeurs fortes, un modèle de compétitions ouvertes et une solidarité entre le sport professionnel et le sport amateur. Et notre pays, fort d'une meilleure coordination de toutes ses forces vives à l'international, va plus que jamais continuer à faire du sport un levier puissant d'aide au développement et de coopération avec ses partenaires stratégiques, notamment en Afrique.

1 CONTRIBUER À FAIRE ÉMERGER UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE DE GESI, PAR L'EXEMPLARITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- ✔ Une nouvelle référence de GESI avec une exigence inédite en matière écologique et sociale (cf. développements en partie I sur l'héritage des Jeux et la Coupe du Monde de rugby)
- ✔ Actions à l'international : dialogue avec les organisations et les fédérations sportives nationales et internationales pour **renforcer le respect des droits humains** ainsi que la transparence de leur attribution à leur héritage dans toutes les phases du cycle de vie des GESI

2 PROMOUVOIR LE MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS, EUROPÉEN ET LEURS VALEURS

- ✔ Défense dans les instances ou devant les juridictions du modèle sportif français afin de protéger l'intégrité des compétitions fédérales qu'elles soient nationales ou européennes
- ✔ Renforcement de la gouvernance du sport à l'international en favorisant l'adoption de conventions et en assurant leur suivi : convention de lutte contre le dopage du Conseil de l'Europe ; Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'Unesco ; Convention du Conseil de l'Europe de lutte contre la manipulation des compétitions sportives dite de Macolin qui entrera en vigueur en France le 1^{er} octobre, convention du Conseil de l'Europe de lutte contre les violences dans les stades dite convention de Saint Denis
- ✔ Mobilisation de nos partenaires européens pour la diffusion de la Coupe du Monde féminine de football FIFA 2023

3 RENFORCER LA PRÉSENCE FRANÇAISE DANS LES FI ET L'ACCUEIL D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR NOTRE SOL

- ✔ Une vingtaine de Français dans les fédérations internationales et les associations francophones faisant l'objet d'un suivi conjoint avec le CNOSEF : 17 Français dans les associations francophones
- 🔗 Renforcement l'attractivité de la France s'agissant de l'accueil d'organisations sportives internationales, en établissant en interministériel un statut spécifique qui prenne en compte la spécificité de ces organisations, notamment sur le plan fiscal

4 DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS (PAYS) ET DES PARTENARIATS (ENTREPRISES, MOUVEMENT SPORTIF) DANS LES GÉOGRAPHIES STRATÉGIQUES

- ✔ Soutien à l'Ukraine avec l'hébergement par nos établissements publics sportifs des familles, enfants et athlètes et une aide spécifique de 1M€ pour la délégation ukrainienne en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- 🔗 Renforcement de l'attractivité de la France pour l'accueil d'organisations sportives internationales à travers la réflexion interministérielle sur un statut adapté à leurs spécificités
- 🔗 Accroissement de nos partenariats dans le domaine du sport et du développement, notamment en Afrique et tout particulièrement au Sénégal, au Bénin, au Cameroun, en Guinée et en Algérie
- 🔗 Contribution au rayonnement du sport francophone à travers les initiatives engagées pour les Jeux



SAMUEL DUCROQUET, AMBASSADEUR DU SPORT

La France a développé une véritable diplomatie sportive ces dernières années, dont l'accueil de grandes compétitions internationales constitue l'un des objectifs stratégiques. Leviers d'influence, les GESI doivent permettre de renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre pays à l'international, avec un héritage positif dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Mais l'accueil de ces événements impliquent par ailleurs de grandes responsabilités. À quelques semaines de la Coupe du monde de rugby et à un an des Jeux de Paris 2024, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le réseau diplomatique français sont pleinement mobilisés pour contribuer au succès, à tous les niveaux, de ces temps forts pour notre pays.



RÉMY RIOUX,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFD

Sous l'impulsion du Président Macron, le groupe AFD mobilise ses partenaires pour faire du sport un accélérateur d'investissements solidaires. Acteurs de l'écosystème du financement du développement et du monde du sport, de la sphère publique et du secteur privé : il nous faut former une même seule équipe pour plus d'impacts de développement durable.



CLAUDE REVEL,
PRÉSIDENTE DE FRANCE SPORT EXPERTISE

Les entreprises françaises du secteur du sport disposent d'un savoir-faire reconnu mondialement qu'elles pourront afficher lors des prochains grands événements sportifs internationaux se déroulant en France. Il faut savoir qu'elles font face à une concurrence internationale très forte. La Filière Sport et le GIE France Sport Expertise ont été mis en place pour accompagner ces entreprises avec l'ensemble des partenaires sportifs dans le cadre de la French Sport Touch, afin de les promouvoir auprès des donneurs d'ordre internationaux. Les marchés domestiques représentent une vitrine essentielle et l'Héritage économique et social des prochains grands événements sportifs de 2023 et 2024 doit stimuler notre faculté à valoriser cette expérience dans un harmonieux partenariat public et privé.

5 FÉDÉRER LES ACTEURS AU SEIN DE LA FRENCH SPORT TOUCH

- ✓ **Renforcement de la coordination** des acteurs du sport à l'international au sein de la **French Sport Touch (FST)**
- ✓ Organisation de **comités stratégiques** réunissant notamment les services rattachés au MSJOP (la direction des Sports, la DIGES, la DIJOP), le mouvement sportif (CNOSF, CPSF, COJOP), les partenaires institutionnels (MEAE/Ambassadeur pour le Sport, MFSIN/ Délégué ministériel pour l'économie et les JOP), les acteurs économiques et de développement (Business France, GIE France Sport Expertise, AFD) afin de **définir les priorités**

VI - UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE



Le **séminaire organisé à l'INSEP** le 18 juillet 2022, avec plus d'une centaine d'acteurs clés, a permis de faire émerger une **vision partagée** pour le sport français, dans laquelle les avancées de l'année ont trouvé leur source. Il a aussi permis **de clarifier** les rôles des grandes parties prenantes à un moment qui était marqué par une forme de confusion des responsabilités, tout en favorisant l'accélération de la mise en place des **Conférences régionales du sport** à partir d'attentes repriorisées.

Le MSJOP a également accompagné les acteurs du sport et au premier chef les fédérations dans la mise en œuvre des dispositions de la loi du 2 mars 2022 visant à **démocratiser le sport en France**.

Pour autant, les mois écoulés ont montré la nécessité de continuer à améliorer la gouvernance du sport français, dans le sens **d'un renforcement de l'éthique** et **de la vitalité des institutions**. Un comité a été mis en place pour formuler des propositions en ce sens d'ici la fin de l'année 2023.

Enfin, il importe plus que jamais de faire vivre le **Pacte républicain** au cœur de notre modèle sportif, pour que le sport soit l'un des meilleurs espaces espérés du vivre-ensemble.

1 LA CLARIFICATION OPÉRÉE DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

- ✔ Redéfinition du rôle du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, dans son nouveau périmètre, enrichi de ses attributions de plein exercice sans perdre les synergies en local avec les services de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- ✔ Opérationnalisation de la **frontière de compétence entre DS et ANS** avec la mise en place du projet commun, la **convention DS-ANS** et la **cartographie des missions** adoptés au CA de l'ANS du 06 octobre 2022
- ✔ Réaffirmation des **missions de la direction des Sports** autour d'un : Impulsion stratégique, Régalien, Évaluation
- ✔ **Clarification des rôles et responsabilités en matière de performance, entre l'ANS et le Réseau Grand INSEP** avec la **convention DS – ANS – INSEP** signée le 17 avril 2023 précisant notamment la répartition des compétences entre le réseau Grand INSEP et les MRP
- ✔ Mise en œuvre du décret CREPS n° 2022-1476 du 24 novembre 2022 et de l'arrêté ministériel à venir sur le positionnement des maisons régionales de la performance au sein des CREPS
- 🔄 Lancement des travaux sur la clarification entre les fédérations délégataires et les ligues professionnelles

2 LE DÉPLOIEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DU SPORT

Les progrès dans la mise en place effective des **Conférences régionales du sport** depuis un an

- ✔ **2 Conférences Régionales du Sport supplémentaires installées en Outre-Mer** (soit 16 CRdS installées au total)
 - ✔ **11 Projets Sportifs territoriaux** supplémentaires approuvés (soit 13 au total)
 - ✔ **11 conférences des financeurs** supplémentaires installées (soit 13 au total)
 - ✔ **1 région signataire de 2 Contrats Pluriannuels d'Orientation et de Financement (CPOF)** signés avec la nécessité d'accélérer leur déploiement dans toutes les Régions pour illustrer les avancées concrètes permises par cette nouvelle gouvernance
 - 🔄 Installation de nouvelles conférences des financeurs et signature de nouveaux CPOF
- Les DRAJES positionnés en « catalyseurs » pour amorcer la dynamique et favoriser progressivement la responsabilisation de tous les acteurs, dans une logique de subsidiarité**
- ✔ Enveloppe de **1,1 M€ déléguée aux DRAJES pour contribuer au fonctionnement de la gouvernance territoriale** et notamment l'élaboration et la mise en œuvre des projets sportifs territoriaux
 - ✔ Enveloppe de **2,5 M€ disponible pour les DRAJES afin de financer, dans chaque Région, de projets emblématiques** répondant aux besoins prioritaires des territoires

3 LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI DU 2 MARS 2022, NOTAMMENT SUR LA PARITÉ ET LA GOUVERNANCE

- ✓ Accompagnement par le MSJOP des **fédérations dans la modernisation de leurs statuts** (webinaire organisé avec le CNOSF le 15 février 2023, FAQ consolidée, guide des bonnes pratiques et relecture de tous les projets de statuts transmis par les fédérations)
- ✓ Renforcement du **dialogue et des liens entre la HATVP et les fédérations** pour une mise en place harmonieuse des nouvelles obligations déclaratives et accompagner les fédérations (webinaire, pas-à-pas, etc.)

4 LE RENFORCEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DANS LE SPORT

- ✓ Mobilisation de l'**Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR)** pour l'accompagnement des fédérations dans l'amélioration de leur gouvernance, avec différents audits diligents, notamment auprès des fédérations de sports de glace, football, rugby et gym
- ✓ Installation du **comité national pour le renforcement de l'éthique et de la vie démocratique dans le sport** pour une gouvernance du sport plus éthique, une meilleure vitalité démocratique au sein de ses instances, et une protection renforcée des pratiquantes et des pratiquants, notamment contre toutes les formes de violences et de discriminations



MARIE-GEORGE BUFFET, ANCIENNE MINISTRE, CO-PRÉSIDENTE DU COMITÉ

J'ai donné mon accord pour co-présider ce comité indépendant qui proposera des améliorations, sur le long terme, de la gouvernance des fédérations sportives notamment par la garantie de leur vitalité démocratique et ainsi un traitement renforcé des questions éthiques.

- ✎ **Conclusions du Comité à venir en novembre : Prise en compte des recommandations issues de ce travail afin de rénover la gouvernance du sport français.**

5 LA SOLIDIFICATION DU PACTE RÉPUBLICAIN

- ✎ Appui aux fédérations pour l'application harmonieuse **du principe de laïcité** dans le champ sportif, en cohérence avec l'éclairage apporté par la décision du Conseil d'État du 29 juin 2023 sur les statuts de la FFF, et lutte collective contre toutes les formes de prosélytisme et de séparatisme avec l'appui des référents laïcité et la mise à jour prochaine du guide « Sports et laïcité » publié par le MSJOP
- ✎ **Renforcement du dialogue de gestion avec les Fédérations** autour de l'**application effective des prescriptions prévues par les contrats de délégation** sur tout le champ des politiques publiques du sport (mixité, inclusion, éthique et intégrité, égalité femmes-hommes, intégration, lutte contre les violences et les discriminations) et par le contrat d'engagement républicain qui lui est associé



Grande Cause Nationale 2024 ÇA VA BOUGER!

La promotion de l'activité physique et sportive a été décrétée Grande Cause Nationale 2024 par le Président de la République, à l'occasion du Comité olympique et paralympique (COP) du 25 juillet 2022. Cette Grande cause nationale sera le « **bras armé sociétal** » des Jeux pour bâtir une nation sportive.

Elle a deux objectifs : inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive ; mettre le sport au cœur des politiques publiques et du pacte républicain en mobilisant toute la force de frappe de l'interministérialité et toutes les énergies du sport.

Dans cet esprit, le MSJOP prépare un plan d'action autour cinq axes :

1. La mise en place d'une stratégie de labélisation GCN2024 de projets et d'événements
2. La mobilisation des acteurs (associations d'élus, institutions, mouvement sportif, associations inclusives, entreprises...) afin de créer un collectif engagé
3. La création d'un fonds dédié, géré par l'ANS, qui sera abondé par l'État et des partenaires privés
4. L'élaboration d'une campagne de communication
5. La structuration de l'agenda 2024 autour de trois types d'événements pour :
 - 🕒 faire du sport avec les Français
 - 🕒 amplifier les politiques publiques qui nous permettront de réussir l'héritage des Jeux
 - 🕒 rassembler nos compatriotes et toutes les forces vives du sport.



#GCN
2024



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACT

95 avenue de France
75650 Paris cedex 13
sports.gouv.fr

